

Hategekimana Joseph

letter

29-01-1990

Doc: 1  
Page: 1

HATEGEKIMANA Joseph  
Encadreur de la Jeunesse  
et des Associations  
S/Préfecture KIYUMBA  
-----

Kiyumba, le 29 Janvier 1990

IN / OUT	15 MAR 1990
N° Reg :	018
Dossier :	Formatif

IN / OUT
N° Reg
Dossier

*Cette formation  
peut se faire  
dans le cadre de  
organisés par le  
MUTUVA.*

Monsieur le Directeur du Projet  
" Appui aux Micro-Réalisations "  
B.P. 1044  
KIGALI.-

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre pour solliciter un stage de formation relatif à l'étude d'élaboration des projets moyens et ceux de haut niveau.

En effet Monsieur le Directeur, j'ai une formation générale de 5 ans post-primaire, et je suis affecté à la Sous-Préfecture de KIYUMBA, en tant qu'encadreur de la Jeunesse et des Associations depuis 1985.

J'éprouve un grand besoin d'avoir cette formation pour la mettre à profit des Jeunes du milieu rural de mon ressort (4 Communes au total).

Espérant une réponse favorable à cet effet, je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués et de mon profond respect.

HATEGEKIMANA Joseph.

BC No 179/0/89

**NKESHIMANA Paul**

**INGENIEUR ELECTROMECHANICIEN**

COMPTE 4499/37 B. C. R.

Tél. 36 24

KIGALI

ENTRETIEN ET REPARATION :

- 1 : Ascenseurs toutes marques
- 2 : Machines de Bureaux toutes marques
- 3 : Génie civil
- 4 : Devis et expertises Techniques

18 NOV 1989

KIGALI, le 18/09/89

**FACTURE No** 21/6/89

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ENERGIE ET DE L'EAU DOIT A MONSIEUR NKESHIMANA PAUL LASOMME DE QUATRE MILLE CINQ CENT FRANCS(4.500 FRW) POUR AVOIR REPARE UNE MACHINE A ECRIRE FACITN° 0226243.

ENTRETIEN ET REVISION COMPLETE = 4.500 FRW

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE QUATRE MILLE CINQ CENT FRANCS (4.500 FRW).



Vu pour vérification, approbation, finalisation  
à charge de ... 011.024.0221  
Inscrit aux poste ... 6  
Kigali, le ... 14 NOV. 1989

Le gestionnaire  
NDAMIAYO Perice Ndayishimiye

OP 2155 du 23/12/89

**NKESHIMANA Paul**  
**INGENIEUR ELECTROMECHANICIEN**

COMPTE 4499/37 B. C. R.  
Tél. 36 24  
KIGALI

ENTRETIEN ET REPARATION :

- 1 : Ascenseurs toutes marques
- 2 : Machines de Bureaux toutes marques
- 3 : Génie civil
- 4 : Devis et expertises Techniques

KIGALI, le **18/09/89**

**FACTURE No 21/6/89**

LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ENERGIE ET DE L'EAU DOIT A MONSIEUR NKESHIMANA PAUL LA SOMME DE QUATRE MILLE CINQ CENT FRANCS (4.500 FRW) POUR AVOIR REPARÉ UNE MACHINE A ECRIRE FACITN° 0226243.

ENTRETIEN ET REVISION COMPLETE      •      4.500 FRW

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE QUATRE MILLE CINQ CENT FRANCS (4.500 FRW).

*Paul Nkeshimana*  
**Pour Réception Conforme**  
Kigali le  
**Dr NSAMIRIMANA Marcel**  
DIRECTEUR GENERAL DE L'ENERGIE



Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du ..... 19115040221 .....

Inscrit sous poste .... 6 .... du 31/10/89  
Kigali, le ..... 14 NOV 1989 .....

Le gestionnaire des crédits  
**NDAHAYO Patrice Ngabo**

REPUBLIQUE RWANDAISE

SERVICE Energie

# Bon de Commande N° 179/0189

Budget ord. Article 19150402 Littera 21

FOURNISSEUR Nkeshimana Paul A LIVRER à MINITRAPES

Imprikaf

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
	<u>Machine à écrire Facit N° 0226243</u>		
	<u>Entretien et révision complète</u>		<u>4500</u>
	<u>Nous disons: quatre mille cinq cents francs rwandais</u>		

Pour approbation  
Le Minitrape

*P.O.*

*[Signature]*

NDAGIJIMU NA Cyprien  
Secrétaire Général



VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES

31/10/1989

Total 4500Frw

Visa du service du budget  
et du contrôle.

Le (sous) *Kigali* Gestionnaire de Crédit

Inscrit fiche mod. I Poste n° 6 du 31/10/1989



01/11/1989

*[Signature]*

# BORDEREAU D'EXPEDITION

OR 3C



N° \_\_\_\_\_

ligati le 17/03 19 89

Expéditeur NKESHIMANA Paul

Destinataire MINISTRE ENERGIE

I. SIEVA

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		1 machine à écrire fait N° 0226243	

Enlevé par \_\_\_\_\_

Reçu les marchandises

Camion: \_\_\_\_\_

en bon état.

Chauffeur: \_\_\_\_\_

le Destinataire: \_\_\_\_\_

KALIMA Nuru  
Mécánographe  
B.P. 104  
BUTARE

**POUR ACCORD**  
**Le Ministre de la Justice**

30 AOUT 1989

Be 80/89

HABIYAMBERE *Mouline*  
Directeur Général  
Administration de la Justice

FACTURE N° 2/89

Le Gouvernement Rwandais, Ministère de la Justice doit à Monsieur KALIMA Nuru Mécánographe à Butare la somme de CENT DIX SEPT MILLES DEUX CENTS NONANTE FRANCS RWANDAIS (117.290 Frs) Pour avoir réparé 17. Machines à écrire de Tribinistance et des Tribunaux de Conton de Cyangugu. Suivant le Devis ci-annexé,

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de CENT DIX SEPT MILLES DEUX CENTS NONANTE FRANCS RWANDAIS (117.290 Frs)

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

**Pour réception conforme**

VU POUR APPROBATION

**Kigali, le**

Fait à Cyangugu Le 24/3/1989

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE  
INSTANCE DE CYANGUGU  
BAYINGANA Bernardin

Le Mécánographe  
KALIMA Nuru



**Vu pour vérification, approbation, imputation**

à charge du 19-105-0202-21

Inscrit sous poste 23 du 11-7-89

Kigali, le 11-7-89

Le gestionnaire des crédits

Burasa JB.

**POUR ACCORD**  
**Le Ministre de la Justice**

O.P. 1443/6/9/89

/ DEVIS DE REPARATION /

BUTARE

MARQUES	NUMEROS	REPARATIONS	SOMME DUE
1/ROBOTRON CYESHA	903330	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement Retour automatique du Ruban droite Complet	= 4.500 Frs
		- Remplacement Guide -Papier	= 2.500 Frs
		- Réglage de Cliquet	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		TOTAL	= 10.500 Frs
2/OLYMPIA GISUMA	51064320	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Réglage de Chariot	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		TOTAL	= 3.500 Frs
3/OLYMPIA GAFUNZO	15-5152034	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement Levier d'interligne	= 3.600 Frs
		- Remplacement et Chappement Complet	= 4.250 Frs
		- Remplacement Pose des Cavaliers de Tabulateur	= 2.250 Frs
		- Soudure de 5. Caractères A.M.O.I.D.	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		TOTAL	= 13.600 Frs
4/ROBOTRON GISHOMA	478053	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement de Cylindre	= 5.750 Frs
		- Remplacement Barre Caractère O. Complet	= 1.500 Frs
		- Réglage de Majuscule	:
		- Réglage de Margeur	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		TOTAL	= 10.750 Frs
5/OLIVETTI KAMEMBE	3576514	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement Levier de dégagement du Papier	= 2.500 Frs
		- Remplacement de Roue d'entrée	= 3.600 Frs
		- Remplacement Bouton de débrayage du Cylindre	= 1.240 Frs
		- Réglage de Tabulateur	:
		- Soudure Caractère N.	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		TOTAL	= 10.840 Frs
6/OLYMPIA CYESHA	15-5152035	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement et Chappement Complet	= 4.250 Frs
		- Remplacement de Cliquet	= 1.500 Frs
		- Réglage de Chariot	:
		- Réglage de Majuscule	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		TOTAL	= 9.250 Frs
7/ROBOTRON GAFUNZO	43071	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement Guide- Ruban	= 1.500 Frs
		- Remplacement Barre Caractère I. Complet	= 1.500 Frs
		- Réglage de Roue d'entrée	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		TOTAL	= 6.500 Frs
8/OLIVETTI GYIMBOGO	413979I	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement Barre Caractère E Complet	= 1.500 Frs
		- Réglage de Margeur	:
		- Réglage de tabulateur	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		TOTAL	= 5.000 Frs



MARQUES	NUMEROS	REPARATIONS	SOMME DUE
HERMES 9.	8410819	- Demontage remontage de Vérification	:
CATARS	:	- Remplacement Barre Caractère G. Complet	:= 1.500 Frs
:	:	- Réglage de Tabulateur	:
:	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 5.000 Frs
10/OLIVETTI	3905062	- Demontage remontage de Vérification	:
KAGANO	:	- Remplacement Capot mobile	:= 3.500 Frs
:	:	- Remplacement Barre Caractère B. Complet	:= 1.500 Frs
:	:	- Remplacement Levier de dégagement du Chariot	:= 2.750 Frs
:	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 11.250 Frs
11/OLYMPIA	7-365189	- Demontage remontage de Vérification	:
GYESHA	:	- Remplacement Barre Caractère R. Complet	:= 1.500 Frs
:	:	- Réglage Levier d'interligne	:
:	:	- Soudure Caractère I.	:
:	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 5.000 Frs
12/OLYMPIA	15-5173060	- Demontage remontage de Vérification	:
BUGARAMA	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 3.500 Frs
13/OLYMPIA	15-515203	- Demontage remontage de Vérification	:
MEMBE	:	- Remplacement Barre Caractère S. Complet	:= 1.500 Frs
:	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 5.000 Frs
14/HERMES	7009307	- Demontage remontage de Vérification	:
PREMIERE-	:	- Remplacement Levier d'interligne	:= 3.600 Frs
INSTANCE	:	- Réglage de Tabulateur	:
:	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 7.100 Frs
15/OLIVETTI	8208441	- Demontage remontage de Vérification	:
"	:	- Soudure Caractère R.	:
:	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 3.500 Frs
16/SILVER	11034967	- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	- Réglage de Chariot	:
:	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 3.500 Frs
17/SILVER	11034968	- Demontage remontage de Vérification	:
"	:	- Réglage Barre d'espacement	:
:	:	- Réglage de Chariot	:
:	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL GENERAL	:= 117.290 Frs

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de CENT DIX SEPT MILLES DEUX CENTS NONANTE FRANCS RWANDAIS (117.290 Frs)

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

Fait à Gyangugu Le 8/2/1989

Le Mécanographe

KALIMA MURU

VII POUR APPROBATION  
LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE  
INSTANCE DE CYANGUGU  
BAYINGANA Bernardin



KALIMA Nuru  
Mécanographe  
B.P. 104  
BUTARE

Bc 801/89

POUR ACCORD  
Le Ministre de la Justice



FACTURE N° 2/89

Le Gouvernement Rwandais, Ministère de la Justice doit à Monsieur KALIMA Nuru Mécanographe à Butare la somme de CENT DIX SEPT MILLES DEUX CENT'S NONANTE FRANCS RWANDAIS (117.290 Frs) Pour avoir réparé 17. Machines à écrire de Tribinistance et des Tribunaux de Canton de Qyangugu. Suivant le Devis ci-annexé,

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de CENT DIX SEPT MILLES DEUX CENT'S NONANTE FRANCS RWANDAIS (117.290 Frs)

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

**Pour réception conforme**  
Kigali, le 25.7.89

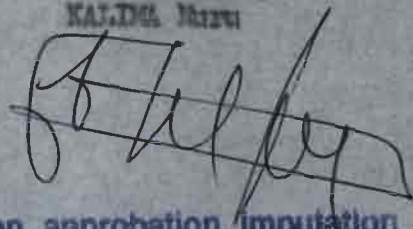
VU POUR APPROBATION

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE  
INSTANCE DE GYANGUGU  
BAYINGANA Bernardin



Fait à Qyangugu Le 24/3/1989

Le Mécanographe  
KALIMA Nuru




vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du 19.105.02.02.2.1...

Inscrit sous poste 23 du 11.7.89

Kigali, le 11.7.89

Le gestionnaire des crédits

Burara JB 

POUR ACCORD  
Le Ministre de la Justice

01/144.3 du 6. 9. 89

/DEVIS DE REPARATION/

BREVETÉ		REPARATIONS		SOUSC DUE
MARQUES	NUMEROS			
1/ROBOTRON GYESHA	903330	:-	Démontage remontage de Vérification	
		:-	Remplacement Retour automatique du Ruban droite Complet	= 4.500 Frs
		:-	Remplacement Guide -Papier	= 2.500 Frs
		:-	Réglage de Cliquet	
		:-	Souplesse et rapidité des touches	
		:-	Nettoyage graissage Complet et entretien général	
		:-	Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		:-	TOTAL	=10.500 Frs
2/OLYMPIA GISHMA	51064320	:-	Démontage remontage de Vérification	
		:-	Réglage de Chariot	
		:-	Souplesse et rapidité des touches	
		:-	Nettoyage graissage Complet et entretien général	
		:-	Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		:-	TOTAL	= 3.500 Frs
3/OLYMPIA GAFUNZO	15-5152034	:-	Démontage remontage de Vérification	
		:-	Remplacement Levier d'interligne	= 3.600 Frs
		:-	Remplacement et Clappement Complet	= 4.250 Frs
		:-	Remplacement Poss des Cavaliers de Tabulateur	= 2.250 Frs
		:-	Soudure de 5.Caractères A.M.O.I.D.	
		:-	Souplesse et rapidité des touches	
		:-	Nettoyage graissage Complet et entretien général	
		:-	Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		:-	TOTAL	=13.600 Frs
4/ROBOTRON GISHMA	478053	:-	Démontage remontage de Vérification	
		:-	Remplacement de Cylindre	= 5.750 Frs
		:-	Remplacement Barre Caractère O.Complet	= 1.500 Frs
		:-	Réglage de Majuscule	
		:-	Réglage de Margeur	
		:-	Souplesse et rapidité des touches	
		:-	Nettoyage graissage Complet et entretien général	
		:-	Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		:-	TOTAL	=10.750 Frs
5/OLIVETTI KAMBDE	3576514	:-	Démontage remontage de Vérification	
		:-	Remplacement Levier de dégageant du Papier	= 2.500 Frs
		:-	Remplacement de Roue d'entrée	= 3.600 Frs
		:-	Remplacement Bouton de débrayage du Cylindre	= 1.240 Frs
		:-	Réglage de Tabulateur	
		:-	Soudure Caractère N.	
		:-	Souplesse et rapidité des touches	
		:-	Nettoyage graissage Complet et entretien général	
		:-	Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		:-	TOTAL	=10.840 Frs
6/OLYMPIA GYESHA	15-5152035	:-	Démontage remontage de Vérification	
		:-	Remplacement et Clappement Complet	= 4.250 Frs
		:-	Remplacement de Cliquet	= 1.500 Frs
		:-	Réglage de Chariot	
		:-	Réglage de Majuscule	
		:-	Souplesse et rapidité des touches	
		:-	Nettoyage graissage Complet et entretien général	
		:-	Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		:-	TOTAL	= 9.250 Frs
7/ROBOTRON GAFUNZO	43071	:-	Démontage remontage de Vérification	
		:-	Remplacement Guide- Ruban	= 1.500 Frs
		:-	Remplacement Barre Caractère I. Complet	= 1.500 Frs
		:-	Réglage de Roue d'entrée	
		:-	Souplesse et rapidité des touches	
		:-	Nettoyage graissage Complet et entretien général	
		:-	Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		:-	TOTAL	= 6.500 Frs
8/OLIVETTI GYD@GO	4139791	:-	Démontage remontage de Vérification	
		:-	Remplacement Barre Caractère E Complet	= 1.500 Frs
		:-	Réglage de Margeur	
		:-	Réglage de tabulateur	
		:-	Souplesse et rapidité des touches	
		:-	Nettoyage graissage Complet et entretien général	
		:-	Main d'oeuvre	= 3.500 Frs
		:-	TOTAL	= 5.000 Frs

MARQUES	NUMEROS	REPARATIONS	SOMME DUE
HERMES 9. GATAJE	8410819	- Demontage remontage de Vérification - Remplacement Barre Caractère G. Complet - Réglage de Tabulateur - Souplesse et rapidité des touches - Nettoyage graissage Complet et entretien général - Main d'œuvre	= 1.500 Frs = 1.500 Frs = 1.500 Frs = 1.500 Frs = 1.500 Frs = 1.500 Frs
		TOTAL	= 5.000 Frs
IO/OLIVETTI KAGIRO	3905062	- Demontage remontage de Vérification - Remplacement Capot mobile - Remplacement Barre Caractère B. Complet - Remplacement Levier de dégageant du Chariot - Souplesse et rapidité des touches - Nettoyage graissage Complet et entretien général - Main d'œuvre	= 3.500 Frs = 1.500 Frs = 2.750 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs
		TOTAL	= 11.250 Frs
II/OLYMPIA GYESHA	7-365189	- Demontage remontage de Vérification - Remplacement Barre Caractère R. Complet - Réglage Levier d'interligne - Soudure Caractère I. - Souplesse et rapidité des touches - Nettoyage graissage Complet et entretien général - Main d'œuvre	= 1.500 Frs = 1.500 Frs = 1.500 Frs = 1.500 Frs = 1.500 Frs = 1.500 Frs
		TOTAL	= 5.000 Frs
I2/OLYMPIA BUCARAMA	15-5173060	- Demontage remontage de Vérification - Souplesse et rapidité des touches - Nettoyage graissage Complet et entretien général - Main d'œuvre	= 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs
		TOTAL	= 3.500 Frs
I3/OLYMPIA MEMBE	15-515203	- Demontage remontage de Vérification - Remplacement Barre Caractère S. Complet - Souplesse et rapidité des touches - Nettoyage graissage Complet et entretien général - Main d'œuvre	= 1.500 Frs = 1.500 Frs = 1.500 Frs = 1.500 Frs = 1.500 Frs
		TOTAL	= 5.000 Frs
I4/HERMES PREMIERE- INSTANCE	7009307	- Demontage remontage de Vérification - Remplacement Levier d'interligne - Réglage de Tabulateur - Souplesse et rapidité des touches - Nettoyage graissage Complet et entretien général - Main d'œuvre	= 3.600 Frs = 3.600 Frs = 3.600 Frs = 3.600 Frs = 3.600 Frs = 3.600 Frs
		TOTAL	= 7.100 Frs
I5/OLIVETTI "	8208441	- Demontage remontage de Vérification - Soudure Caractère R. - Souplesse et rapidité des touches - Nettoyage graissage Complet et entretien général - Main d'œuvre	= 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs
		TOTAL	= 3.500 Frs
I6/SILVER	II034967	- Demontage remontage de Vérification - Réglage de Chariot - Souplesse et rapidité des touches - Nettoyage graissage Complet et entretien général - Main d'œuvre	= 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs
		TOTAL	= 3.500 Frs
I7/SILVER "	II034968	- Demontage remontage de Vérification - Réglage Barre d'espacement - Réglage de Chariot - Souplesse et rapidité des touches - Nettoyage graissage Complet et entretien général - Main d'œuvre	= 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs = 3.500 Frs
		TOTAL	= 3.500 Frs
		TOTAL GENERAL	= 117.290 Frs

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de **CENT DIX SEPT MILLES DEUX CENTS NONANTE FRANCS RWANDAIS (117.290 Frs)**

**JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)**

VU POUR APPROBATION

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE

INSTANCE DE GYANGUGU

BAYINDI Bernardin

Fait à Gyangugu Le 8/2/1989

Le Mécanographe

KALIMA BUKI

*[Signature]*



SERVICE Minijust

Budget 19 Article 105.02 Littera 02.21

FOURNISSEUR Kalima Nuru A LIVRER à Enlèvement Lyangugu  
I.N.R. 4099 500

Quantité	Designation	VISA DE L'INSPECTION GÉNÉRALE	
		Prix unitaire	Prix total
	Réparation machines de Bureau:		
	Rotation n° 903330, olympia 51064320, olympia 15 n° 5152034,	Kigali, le	24/07/1989
	Rotation 478053, olivetti n° 35765114, olympia 15 n° 5152035		
	Rotation n° 43071, olivetti n° 4139791, Herma 9 n° 8410819		
	Olivetti n° 3905062, olympia 7 n° 365189, olympia 15-5173060		
	olympia 15-515203, Herma n° 7009307, Olivetti n° 8208441		
	Silver n° 11034967, Silver n° 11034968		

Pour Approbation  
 Le Ministre de la Justice  
**MUJYANAMA Théoneste**

REPUBLIQUE RWANDAISE  
 Total 17.290F  
 Kigali le 18/7/1989  
 Le Sous-secrétaire des Crédits,  
**MINISTRE DE LA JUSTICE**

Visa service du budget et du contrôle.

Inscrit fiche mod. 1 Poste No 213 du 11-7 1989

Nous disons: cent dix sept mille deux cent quatre vingt dix francs (17.290F)

**BON DE COMMANDE**

N° 801/89

SERVICE *M. Justice*

Budget *19* Article *105.02* Littera *02.21*

FOURNISSEUR *Mulamba Mwan* A LIVRER à *Zwilingata*

LN.R. 1099-500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
	Réparation machines de bureau		
	Robitex n° 303330, olympia 54564380, olympia AS n° 5452034,		
	Robitex 478053, olivetti n° 3576594, olympia AS n° 5452035		
	Robitex n° 43071, Olivetti n° 4139794, Henna 9 n° 8410819		
	Olivetti n° 3905062, olympia 7 n° 365489, olympia AS- 5473060		
	Olympia AS- 545203, Henna n° 7009307, Olivetti n° 8202444		
	Silver n° 11034967, Silver n° 11034968		

VISA DE L'INSPECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 24 JUIL 1989

Pour Approbation  
Le Ministre de la Justice  
MUJYANAMA Théoneste

Total 117.290F  
le 27 1989

Visa service du budget  
et du contrôle.



Inscrit fiche mod. 1 Poste No *03* du *11-7-*

Nous disons: Cent dix sept mille deux cent quatre vingt dix francs (117.290F)

KALIMA Nuru  
Mécánographe  
B.P. 104  
BUTARE

09 Aout 1989

BC 782/89

FACTURE N° 3/89

Le Gouvernement Rwandais, Ministère de la Justice doit à Monsieur KALIMA Nuru Mécánographe à Butare la somme de VINGT SEPT MILLE SEPT CENTS CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (27.750 Frs) Pour avoir réparé 6. Machines à écrire de Tribinistance de Cyangugu suivant le Devis ci-annexé,

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de VINGT SEPT MILLE SEPT CENTS CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (27.750 Frs)

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

VU POUR APPROBATION

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE  
INSTANCE DE CYANGUGU  
BAYINGANA Bernardin



Fait à Cyangugu Le 24/3/1989

Le Mécánographe  
KALIMA Nuru

Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du 19.105.21.22.21.....  
Inscrit sous poste 22 du 17-7-89

Kigali, le 17-7-89  
Le gestionnaire des crédits

Bureau de [Signature]

POUR ACCORD  
Le Ministre de la Justice

D.P. 1.443/6/9/89

KALIMA Nuru  
Mécánographe  
B.P. 104  
BUTARE

DEVIS DE REPARATION

=====

MARQUES	NUMEROS	REPARATIONS	SOMME DUE
1/ ADDO	6423861	:- Demontage remontage de Vérification	:
PREMIERE-		:- Réglage de Tabulateur	:
-INSTANCE		:- Réglage de Majuscule	:
		:- Réglage de Margeur	:
		:- Souplesse et rapidité des touches	:
		:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 3.500 Frs
2/ ADDO	6423835	:- Demontage remontage de Vérification	:
"		:- Remplacement Pose des Cavaliers de Tabulateur	:= 2.250 Frs
		:- Réglage Levier de dégagement du Papier	:
		:- Souplesse et rapidité des touches	:
		:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 5.750 Frs
3/ HERMES9	8439012	:- Demontage remontage de Vérification	:
"		:- Réglage retour automatique du Ruban	:
		:- Souplesse et rapidité de touches	:
		:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 3.500 Frs
4/ ADLER	34040921	:- Demontage remontage de Vérification	:
"		:- Réglage de Presse-Papier	:
		:- Souplesse et rapidité des touches	:
		:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 3.500 Frs
5/ HERMES 9	8335243	:- Demontage remontage de Vérification	:
"		:- Remplacement 2.Retour automatique du Ruban	:= 4.500 Frs
		:- Réglage de et Chappement	:
		:- Réglage de Roue d'entrée	:
		:- Soudure Caractère N.	:
		:- Souplesse et rapidité de touches	:
		:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 8.000 Frs
6/ OLIVETTI	2913524	:- Demontage remontage de Vérification	:
		:- Souplesse et rapidité des touches	:
		:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 3.500 Frs
		TOTAL GENERAL	:=27.750 Frs

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de VINGT SEPT MILLE SEPT CENTS CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (27.750 Frs)

*pour ce point  
le Ministre de la Justice*

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

VU POUR APPROBATION

Fait à Gyangugu Le 8/2/1989

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE  
INSTANCE DE GYANGUGU  
BAYINGIRA Bernardin

Le Mécánographe  
KALIMA Nuru



*[Handwritten signature]*



KALIMA Nuru  
Mécánographe  
B.P. 104  
BUTARE

Mc 792/89

FACTURE N° 3/89

Le Gouvernement Rwandais, Ministère de la Justice doit à Monsieur KALIMA Nuru Mécánographe à Butare la somme de VINGT SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (27.750 Frs) Pour avoir réparé 6. Machines à écrire de Tribinistance de Oyangugu suivant le Devis ci-annexé,

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de VINGT SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (27.750 Frs)

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

VU POUR APPROBATION

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE  
INSTANCÉ DE CYANGUGU  
BAYINGANI Bernardin



Fait à Oyangugu Le 24/3/1989

Le Mécánographe  
KALIMA Nuru

Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du ..... 19-105-02-02-21.....

Inscrit sous poste ..... 22..... du 11-7-89

Kigali, le 11-7-89

Le gestionnaire des crédits

Barasa JB

POUR ACCORD  
Le Ministre de la Justice

KALIMA Mary  
Mécanographe  
B.P. 104  
KIGALI

DEVIS DE REPARATION

MARQUES	NUMEROS	REPARATIONS	SOMME DUE
1/ ADDO	6423861	- Demontage remontage de Vérification	!
PREMIERE-INSTANCE		- Réglage de Tabulateur	!
		- Réglage de Majuscule	!
		- Réglage de Margeur	!
		- Souplesse et rapidité des touches	!
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	!
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Fra
		TOTAL	= 3.500 Fra
2/ ADDO	6423835	- Demontage remontage de Vérification	!
"		- Remplacement Poss des Cavaliers de Tabulateur	= 2.250 Fra
		- Réglage Levier de dégagement du Papier	!
		- Souplesse et rapidité des touches	!
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	!
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Fra
		TOTAL	= 5.750 Fra
3/ HERMES9	8439012	- Demontage remontage de Vérification	!
"		- Réglage retour automatique du Ruban	!
		- Souplesse et rapidité de touches	!
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	!
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Fra
		TOTAL	= 3.500 Fra
4/ LER	34040921	- Demontage remontage de Vérification	!
"		- Réglage de Presse-Papier	!
		- Souplesse et rapidité des touches	!
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	!
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Fra
		TOTAL	= 3.500 Fra
5/ HERMES 9	8335243	- Demontage remontage de Vérification	!
"		- Remplacement 2.Retour automatique du Ruban	= 4.500 Fra
		- Réglage de et Chappement	!
		- Réglage de Roue d'entrée	!
		- Suture Caractère H.	!
		- Souplesse et rapidité de touches	!
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	!
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Fra
		TOTAL	= 8.000 Fra
6/ OLIVETTI	2913524	- Demontage remontage de Vérification	!
"		- Souplesse et rapidité des touches	!
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	!
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Fra
		TOTAL	= 3.500 Fra
		TOTAL GENERAL	= 27.750 Fra

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de VINGT SEPT MILLE SEPT CENT'S CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (27.750 Fra)

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

VU POUR APPROBATION

Fait à Gyangugu Le 8/2/1989

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE  
INSTANCE DE GYANGUGU  
BAYINGANA Bemwizi

Le Mécanographe  
KALIMA Mary



Budget A.9 Article 105.02 Littera 02-21

FOURNISSEUR Kalina Nuru A LIVRER à Tribinaux Cyangugu

I.N.R. 1099 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
	<p>Riparatin machines de Bureau:</p> <p>ADDO n° 6423861, ADDO n° 6423835</p> <p>HERMES 9 n° 8439012, ADLER n° 34040921</p> <p>HERMES 9 n° 8335243, OLIVETTI n° 29135244, le</p>		
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>Pour Approbation Le Ministre de la Justice MUYANAMA Théoneste</p> </div>		
			<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>VISA DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES</p> <p>24 JUNE 1989</p> </div>
			MB

Total 27.750 F

Visa du service du budget  
et du contrôle.

Kigali le 7/7 1989

Le(s) sous(s) Chef(s) de Service(s),



Inscrit fiche mod. 1 Poste No 22 du 11-7 1989

Nous disons: vingt sept mille sept cent cinquante francs (27.750 F)

SERVICE MINIJUST

Budget 19 Article 105-02 Littera 02-21

FOURNISSEUR Halima Abun A LIVRER à Tribunaux Ganga

I.N.R. 1099-500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
	Ripartition machines de Remon ADDO n° 6423264, ADDO n° 6423235 HENNING n° 3439048, ADLER n° 3404081 HENNING n° 2335243, OLIVETT n° 2843524		

**Pour Approbation**  
**Le Ministre de la Justice**  
**MUJYANAMA Théoneste**

**VISA DE L'INSPECTION GENERALE**  
**DES FINANCES**  
 Kigali, le **24 JUILLET 1989**

Total 27.750 F

Visa du service du budget  
 et du contrôle.

Kigali  
 Le (sous) Ges. 19.89

Inscrit fiche mod. 1 Poste No 22 du 11-7 1989



Neus disons: vingt sept mille sept cent cinquante francs (27.750 F)

KALIMA Nuru  
Mécánographe  
B.P. 104  
Butare

09 AOUT 1988

F A C T U R E N° 42/88 Butare

B.C n° 804/89

Le Gouvernement Rwandais, Ministère de la Justice doit à Monsieur KALIMA Nuru Mécánographe à Butare la somme de TRENTE NEUF MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX FRANCS RWANDAIS, (39.670 Frs) Pour avoir réparé 8. Machines à écrire de Service Parquet de Butare. Suivant Le Devis ci-annexé.

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de TRENTE NEUF MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX FRANCS RWANDAIS (39.670 Frs)



JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

VU POUR APPROBATION

Fait à Butare Le 7/11/1988

POUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE  
PARQUET DE BUTARE  
LE SUBSTITUT DU PROCUREUR  
MATABARO J. Baptiste

Le Mécánographe  
KALIMA Nuru



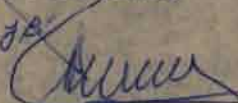
Vu pour vérification, approbation, imputation

à charge du ... 19... 105-02-02-211

Inscrit sous poste ... 19... du 11-7-89

Kigali, le 11-7-89

Le gestionnaire des crédits

Burasa JB  




POUR ACCORD  
Le Ministre de la Justice



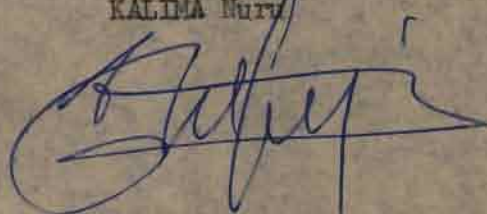
O.P 1443/6/9/89

MARQUES	NUMEROS	REPARATIONS	SOMME DUE
1/OLYMPIA	:7-5226735	:- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	:- Remplacement Levier de dégagement du Papier	:= 2.500 Frs
:	:	:- Remplacement Barre Caractère M.	:= 1.500 Frs
:	:	:- Réglage de Retour automatique du Ruban	:
:	:	:- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 7.500 Frs
2/FACIT	:6423862	:- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	:- Réglage de Le Vier d'interligne	:
:	:	:- Soudure Caractère N.	:
:	:	:- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 3.500 Frs
3/HERMES 9.	:8290218	:- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	:- Réglage de Guide-ruban	:
:	:	:- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 3.500 Frs
4/HERMES 9.	:8069599	:- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	:- Remplacement Fixe- Majuscules	:= 1.750 Frs
:	:	:- Remplacement de Cliquet	:= 1.500 Frs
:	:	:- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 6.750 Frs
5/ADDO	:9219027	:- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	:- Réglage de Tabulateur	:
:	:	:- Soudure Caractère I.	:
:	:	:- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 3.500 Frs
6/FACIT	:6079078	:- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	:- Réglage de Retour automatique du ruban	:
:	:	:- Soudure Caractère E.	:
:	:	:- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 3.500 Frs
7/HERMES	:7415614	:- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	:- Remplacement Roue d'entrée de Cylindre	:= 2.200 Frs
:	:	:- Remplacement Pose et de Pose des Cavaliers	:= 2.220 Frs
:	:	:- Soudure Levier d'interligne	:
:	:	:- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 7.920 Frs
8/OLIVETTI	:8892309	:- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	:- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	:- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	:- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL	:= 3.500 Frs
:	:	TOTAL GENERAL	:=39.670 Frs

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de TRENTE NEUF MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX  
 FRANCS RWANDAIS (39.670 Frs) JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

VU POUR APPROBATION  
 POUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE  
 PARQUET DE BUTARE  
 LE SUBSTITUE DU PROCUREUR  
 ATABARO J. Baptiste

Fait à Butare Le 18/10/1988  
 Le Mécanographe  
 KALIMA Nuru




KALIMA Nuru  
Mécanographe  
B.P. 104  
Butare

FACTURE N° 42/88 Butare

BC n° 804/89

Le Gouvernement Rwandais, Ministère de la Justice doit à Monsieur KALIMA Nuru Mécanographe à Butare la somme de TRENTE NEUF MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX FRANCS RWANDAIS, (39.670 Frs) Pour avoir réparé 8. Machines à écrire de Service Parquet de Butare. Suivant Le Devis ci-annexé.

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de TRENTE NEUF MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX FRANCS RWANDAIS (39.670 Frs)

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

VII POUR APPROBATION

POUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE  
PARQUET DE BUTARE  
LE SUBSTITUT DU PROCUREUR  
MATABARO J. Baptiste

Fait à Butare Le 7/II/1988

Le Mécanographe  
KALIMA Nuru

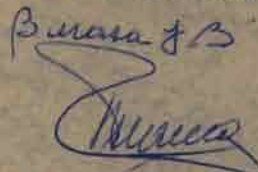


vu pour vérification, approbation, imputation

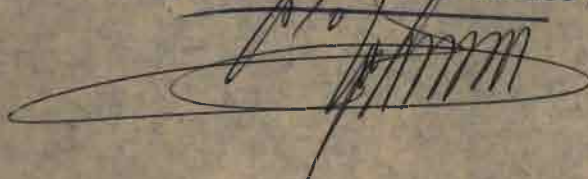
à charge du ... 19-105 02-02-89

Inscrit sous poste ... du 11-7-89

Kigali, le 11-7-89  
Le gestionnaire des crédits

Burasa JB  


POUR ACCORD  
Le Ministre de la Justice

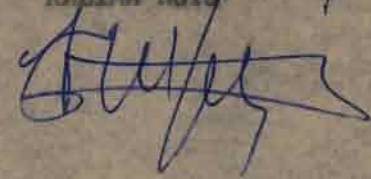


MARQUES	NUMEROS	REPARATIONS	SOMME DUE
1/OLYMPIA	7-5226735	- Demontage remontage de Vérification	+
		- Remplacement Levier de dégageant du Papier	= 2,500 Frs
		- Remplacement Barre Caractère M.	= 1,500 Frs
		- Réglage de Retour automatique du Ruban	+
		- Souplesse et rapidité des touches	+
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	+
		- Main d'oeuvre	= 3,500 Frs
		TOTAL	= 7,500 Frs
2/FACIT	623862	- Demontage remontage de Vérification	+
		- Réglage de Le Vier d'interligne	+
		- Soudure Caractère N.	+
		- Souplesse et rapidité des touches	+
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	+
		- Main d'oeuvre	= 3,500 Frs
		TOTAL	= 3,500 Frs
3/HERMES 9.	8290218	- Demontage remontage de Vérification	+
		- Réglage de Guide-ruban	+
		- Souplesse et rapidité des touches	+
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	+
		- Main d'oeuvre	= 3,500 Frs
		TOTAL	= 3,500 Frs
4/HERMES 9.	8069599	- Demontage remontage de Vérification	+
		- Remplacement Fine-Majuscules	= 1,750 Frs
		- Remplacement de Cliquet	= 1,500 Frs
		- Souplesse et rapidité des touches	+
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	+
		- Main d'oeuvre	= 3,500 Frs
		TOTAL	= 6,750 Frs
5/AMDO	9219027	- Demontage remontage de Vérification	+
		- Réglage de Tabulateur	+
		- Soudure Caractère I.	+
		- Souplesse et rapidité des touches	+
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	+
		- Main d'oeuvre	= 3,500 Frs
		TOTAL	= 3,500 Frs
6/FACIT	6079078	- Demontage remontage de Vérification	+
		- Réglage de Retour automatique du ruban	+
		- Soudure Caractère E.	+
		- Souplesse et rapidité des touches	+
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	+
		- Main d'oeuvre	= 3,500 Frs
		TOTAL	= 3,500 Frs
7/HERMES	7415614	- Demontage remontage de Vérification	+
		- Remplacement Roue d'entrée de Cylindre	= 2,200 Frs
		- Remplacement Pose et de Pose des Cavaliers	= 2,220 Frs
		- Soudure Levier d'interligne	+
		- Souplesse et rapidité des touches	+
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	+
		- Main d'oeuvre	= 3,500 Frs
		TOTAL	= 7,920 Frs
8/OLIVETTI	8892309	- Demontage remontage de Vérification	+
		- Souplesse et rapidité des touches	+
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	+
		- Main d'oeuvre	= 3,500 Frs
		TOTAL	= 3,500 Frs
		TOTAL GENERAL	= 39,670 Frs

Certifié sincère et Véritable et arrêté à la somme de TRENTE NEUF MILLE SIX CENT SOIXANTE DIX FRANCS RWANDAIS (39.670 Frs) JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

VU POUR APPROBATION  
POUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE  
PARQUET DE BUTARE  
LE SUBSTITUT PROCUREUR  
MATABARO J. Bapfingo

Feit à Butare Le 18/10/1988  
Le Mécanographe  
KALIMA Nuru



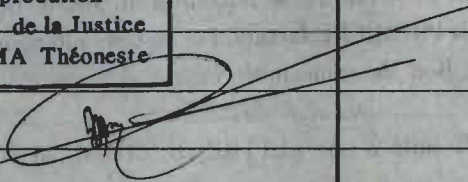




SERVICE *Minijust*

Budget *19* Article *105.02* Littera *02.21*

FOURNISSEUR *Halima Nuru* A LIVRER à *Parquet Butare*

I.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
	<i>Réparation machines de Bureau:</i> <i>Olympia 7 5226735, Fait n° 6423862, Hermes 9 n° 8069599</i> <i>Addo n° 9219027, Fait n° 6079078, Hermes 7415614, diverti n° 8892309</i> <i>Arrêté à la somme de Trente neuf mille six cent soixante dix francs (39.670F)</i>		
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">           Pour Approbation            Le Ministre de la Justice  <b>MUJYANAMA Théoneste</b> </div>		
			

**VISA DE L'INSPECTION GENERALE**

**DES FINANCES**

Kigali, le **24** *JULIEN 1989*

Visa du service du budget et du contrôle.

Total **39.670F**

Kigali le **24** *JULIEN 1989*

Le (sous) *Général* **17** *JULIEN 1989*

Le (sous) *Général* **17** *JULIEN 1989*

19 **89**



Inscrit fiche mod. 1 Poste No *19* du *17.7* 198*9*

BON DE COMMANDE

N° 804/89

SERVICE *Management*

Budget *19* Article *105.02* Littera *02.21*

FOURNISSEUR *Helioma Nuru* A LIVRER à *Parquet Bourant*

I.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
	<i>Reparation machines de Bureau:</i>		
	<i>Olympic-7-5226735, Facit n°6423262, Helmer n°8069599</i>		
	<i>Addo n°9219037, Facit n°6078078, Helmer 7445644, divite n°8892309</i>		
	<i>Arrête à la somme de: quatre neuf mille six cent soixante dix</i>		
	<i>francs (39.670F)</i>		

**Pour Approbation**  
**Le Ministre de la Justice**  
**MUJYANAMA Théoneste**

**VISA DE L'INSPECTION GENERALE**  
**DES FINANCES**  
*[Signature]*  
**Kigali, le 24 JUL. 1989**



Total *39.670F*  
 le *24* 19 *89*

Le (sous) Gestionnaire de Crédits,

*[Signature]*

Visa du service du budget et du contrôle.

mod. 1 Poste No *19* du *11-7-*

KALIMA Nuru  
Mécánographe  
B.P. 104  
BUTARE

**POUR ACCORD**  
**Le Ministre de la Justice**

30 AOUT 1988

*[Signature]*  
HABIYAMBERE Antoine  
Directeur Général  
Administration de la Justice

FACTURE N°44/88

*Priorité Jm*  
*579/1989*

Le Gouvernement Rwandais, Ministère de la Justice doit à Monsieur KALIMA Nuru Mécánographe à Butare la somme de SOIXANTE DIX MILLE CINQUANTE FRANCS RWANDAIS, (70.050 Frs) Pour avoir réparé 12 Machines à écrire de Tribunal de Première Instance et des Tribunaux de Canton de Gikongoro suivant Le Devis ci-annexé. B.C.M. n° 796/89

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE ET ARRÊTÉ À LA SOMME DE SOIXANTE DIX MILLE CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (70.050 Frs)

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

**Pour réception conforme**  
**Kigali, le** *27/11/88*

Fait à Gikongoro Le 30/II/1988

VU POUR APPROBATION

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE  
INSTANCÉ DE GIKONGORO  
MUTWARASIBO G.



Le Mécánographe  
KALIMA Nuru

*[Signature]*

**Vu pour vérification, approbation, imputation**  
**à charge du** *19.005.000.000.71*

**Inscrit sous poste** *13* **du** *11-7-89*

**Kigali, le** *11-7-89*

Le Gestionnaire des crédits

*[Signature]*

**POUR ACCORD**  
**Le Ministre de la Justice**

*0.8 1443/6/9/89*

MARQUES	NUMEROS	REPARATIONS	SOMME DUE
1/ HERMES	54122604	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement Barre Caractère Complet K.	:= 1.500 Frs
		- Remplacement Barre Caractère Complet O.	:= 1.500 Frs
		- Réglage de Levier de dégagement du Papier	:
		- Soudure Caractère A.	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 6.500 Frs
2/ HERMES 9.	8439001	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Réglage de Tabulateur	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 3.500 Frs
3/ ROBOTRON	842362	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Réglage Barre d'espacement	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 3.500 Frs
4/ ADDO	92129027	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 3.500 Frs
5/ FACIT	8125859	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Réglage de Tabulateur	:
		- Réglage de Retour automatique du Ruban	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 3.500 Frs
6/ OLYMPIA	I5-5152019	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement Rouleau Entreneur du Papier	:= 2.500 Frs
		- Remplacement Levier d'interligne	:= 3.600 Frs
		- Remplacement Barre Caractère E.	:= 1.500 Frs
		- Réglage de Guide-Papier	:
		- Réglage de Changement du Ruban	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 11.100 Frs
7/ SILVER	11034911	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement de Cylindre	:= 4.750 Frs
		- Remplacement Levier d'interligne	:= 3.600 Frs
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 11.850 Frs
8/ OLYMPIA	6049520	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 3.500 Frs
9/ OLIVETTI	3576518	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement de Roue d'entrée	:= 3.850 Frs
		- Remplacement Pose des Cavaliers de Tabulateur	:= 2.250 Frs
		- Remplacement Barre Caractère Complet W.	:= 1.500 Frs
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
		TOTAL	:= 11.100 Frs

MARQUES	NUMEROS	REPARATIONS	SOMME DUE
IO/OLYMPIA	44132684	- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	- Remplacement Guide-Ruban	:= 1.500 Frs
:	:	- Réglage de Retour automatique du ruban	:
:	:	- Soudure Barre Caractère N.	:
:	:	- Réglage Barre d'espacement	:
:	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	: Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	: TOTAL	:= 5.000 Frs
II/HERMES	53122919	- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	- Réglage Presse-Papier	:
:	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	: Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	: TOTAL	:= 3.500 Frs
I2/HERMES	209065	- Demontage remontage de Vérification	:
:	:	- Réglage de Chariot	:
:	:	- Réglage de Majuscule	:
:	:	- Réglage de Retour automatique du ruban	:
:	:	- Souplesse et rapidité des touches	:
:	:	- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
:	:	: Main d'oeuvre	:= 3.500 Frs
:	:	: TOTAL	:= 3.500 Frs
:	:	: TOTAL GENERAL	:=70.050 Frs

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE SOIXANTE DIX MILLE CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (70.050 Frs)

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

VU POUR APPROBATION

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE  
INSTANCe DE GIKONGORO  
MUTWARASIBO G.



Fait à Gikongoro Le 2/II/1988

Le Mécanographe  
KALIMA MURU

~~vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du .....~~

~~Inscrit sous poste ..... du .....~~

~~Kigali, le .....~~

~~Le gestionnaire des crédits~~

Op 1443 du 6. 9.88

KALIMA Nuru  
Mécénographe  
B.P. 104  
BUTARE

POUR ACCORD  
Le Ministre de la Justice

HABIYAMBERE Antoine  
Directeur Général  
Administration de la Justice

FACTURE N°44/89

Le Gouvernement Rwandais, Ministère de la Justice doit à Monsieur KALIMA Nuru Mécénographe à Butare la somme de SOIXANTE DIX MILLE CINQUANTE FRANCS RWANDAIS, (70.050 Frs) Pour avoir réparé 12 Machines à écrire de Tribunal de Première Instance et des Tribunaux de Canton de Gikongoro suivant Le Devis ci-annexé. BCM n° 796/89

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE ET ARRÊTÉ À LA SOMME DE SOIXANTE DIX MILLE CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (70.050 Frs)

**Pour réception conforme**  
Kigali, le 25/7/89

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

VU POUR APPROBATION

Fait à Gikongoro Le 30/11/1988

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE  
INSTANCE DE GIKONGORO  
MUNYASISO G.

Le Mécénographe  
KALIMA Nuru



Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du 19.105.02.02-21

Inscrit sous poste 18 du 11-7-89

Kigali, le 11-7-89

Le Gestionnaire des crédits

Burana JB.

POUR ACCORD  
Le Ministre de la Justice

HITARE

MARQUES	NUMEROS	REPARATIONS	SOMME DUE
1/ HERMES	54122604	- Demontage remontage de Vérification	:-
		- Remplacement Barre Caractère Complet K.	:- 1.500 Frs
		- Remplacement Barre Caractère Complet O.	:- 1.500 Frs
		- Réglage de Levier de dégageant du Papier	:-
		- Soudure Caractère A.	:-
		- Souplesse et rapidité des touches	:-
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:-
		- Main d'oeuvre	:- 3.500 Frs
		TOTAL	:- 6.500 Frs
2/ HERMES 9.	8439001	- Demontage remontage de Vérification	:-
		- Réglage de Tabulateur	:-
		- Souplesse et rapidité des touches	:-
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:-
		- Main d'oeuvre	:- 3.500 Frs
		TOTAL	:- 3.500 Frs
3/ ROBOTRON	842362	- Demontage remontage de Vérification	:-
		- Réglage Barre d'espacement	:-
		- Souplesse et rapidité des touches	:-
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:-
		- Main d'oeuvre	:- 3.500 Frs
		TOTAL	:- 3.500 Frs
4/ ADDO	92129027	- Demontage remontage de Vérification	:-
		- Souplesse et rapidité des touches	:-
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:-
		- Main d'oeuvre	:- 3.500 Frs
		TOTAL	:- 3.500 Frs
5/ FACIT	8125859	- Demontage remontage de Vérification	:-
		- Réglage de Tabulateur	:-
		- Réglage de Retour automatique du Ruban	:-
		- Souplesse et rapidité des touches	:-
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:-
		- Main d'oeuvre	:- 3.500 Frs
		TOTAL	:- 3.500 Frs
6/ OLYMPIA	I5-5152019	- Demontage remontage de Vérification	:-
		- Remplacement Rouleau Entraineur du Papier	:- 2.500 Frs
		- Remplacement Levier d'interligne	:- 3.600 Frs
		- Remplacement Barre Caractère E.	:- 1.500 Frs
		- Réglage de Guide-Papier	:-
		- Réglage de Changement du Ruban	:-
		- Souplesse et rapidité des touches	:-
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:-
		- Main d'oeuvre	:- 3.500 Frs
		TOTAL	:- 11.100 Frs
7/ SILVER	11034911	- Demontage remontage de Vérification	:-
		- Remplacement de Cylindre	:- 4.750 Frs
		- Remplacement Levier d'interligne	:- 3.600 Frs
		- Souplesse et rapidité des touches	:-
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:-
		- Main d'oeuvre	:- 3.500 Frs
		TOTAL	:- 11.850 Frs
8/ OLYMPIA	6049520	- Demontage remontage de Vérification	:-
		- Souplesse et rapidité des touches	:-
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:-
		- Main d'oeuvre	:- 3.500 Frs
		TOTAL	:- 3.500 Frs
9/ OLIVETTI	3576518	- Demontage remontage de Vérification	:-
		- Remplacement de Roue d'entrée	:- 3.850 Frs
		- Remplacement Pose des Cavaliers de Tabulateur	:- 2.250 Frs
		- Remplacement Barre Caractère Complet W.	:- 1.500 Frs
		- Souplesse et rapidité des touches	:-
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:-
		- Main d'oeuvre	:- 3.500 Frs
		TOTAL	:- 11.100 Frs

MARQUES	NUMEROS	REPARATIONS	SOMME DUE
10/OLYMPIA	44132684	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Remplacement Guide-Ruban	= 1.500 Fra
		- Réglage de Retour automatique du ruban	:
		- Soudure Barre Caractère N.	:
		- Réglage Barre d'espacement	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Fra
		TOTAL	= 5.000 Fra
11/HERMES	53122919	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Réglage Presse-Papier	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Fra
		TOTAL	= 3.500 Fra
12/HERMES	209065	- Demontage remontage de Vérification	:
		- Réglage de Chariot	:
		- Réglage de Majuscule	:
		- Réglage de Retour automatique du ruban	:
		- Souplesse et rapidité des touches	:
		- Nettoyage graissage Complet et entretien général	:
		- Main d'oeuvre	= 3.500 Fra
		TOTAL	= 3.500 Fra
		TOTAL GENERAL	= 70.050 Fra

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE SOIXANTE DIX MILLE CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (70.050 Fra)

JE DONNE UNE GARANTIE DE SIX MOIS (6)

VU POUR APPROBATION

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE  
INSTANCE DE GIKONGORO  
MITWARASIRO G



Fait à Gikongoro Le 2/II/1988

Le Mécanographe  
KALIMA Nuru

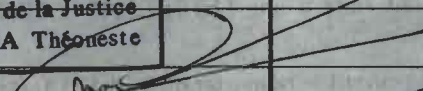


Budget 19 Article 105.02 Littera 02.21

FOURNISSEUR Kalinza Nuru A LIVRER à l'instance GIKONGORO

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
 DES FINANCES  
 Kigali, le 24 ~~JUILLET~~ 1989  
 Designation

I.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
	Reparation machines de Bureau:		
	Hermes n° 54122604 - Hermes 9 n° 8439001 - Rolatone n° 842362		
	Addo n° 99229027 - Fairit n° 8125859 - Olympia 15 - 5152019		
	Silver n° 11034911 - Olympia 6049520 - Olivetti n° 3576518		
	Olympia n° 44132684 - Hermes n° 53122919 - Hermes n° 209065		
	Nous disons : Soixante dix mille cinq cents francs (70.050F)		
	Pour Approbation Le Ministre de la Justice MUJYANAMA Théoneste		 YB



Visa du service du budget et du contrôle.

Kigali le 10 7 1989

Le Vice-Gouverneur de Crédits,

Inscrit fiche mod. 1 Poste No 28 du 11 7

Tota 70.050 ✓

SERVICE MIN. JUST.

Budget 19 Article 105.02 Littera 02.21

FOURNISSEUR K. K. K. VISA DE L'INSPECTEUR EN CHARGE

I.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
	Reparation machines de Bureau		
	Hermes n° 54122604 - Hermes n° 3842001 - Reliance n° 848362		
	Addo n° 92229027 - Facit n° 3125859 - Olympia 15.5452019		
	Silvus n° 11034911 - Olympia 6049520 - Olivetti n° 3576548		
	Olympia n° 44132684 - Hermes n° 53122919 - Hermes n° 209065		
	Annonce des mille francs (70.050F)		

Pour Approbation  
 Le Ministre de la Justice  
 MUJYANAMA Théoneste



Total 70.050

Visa du service du budget et du contrôle.

Signature le 19.89

Le (us) Gestionnaire de Crédits.

Inscrit fiche mod. 1 Poste No 18 du 11-7-19.89

28 JUL 1989

GARAGE DE KIBUYE NGILINSHUTI E.  
C.P.T.B. N° 90786 B.C.R. KIBUYE  
B.P. 43 KIBUYE. -

Kibuye, le 9/06/1989

FACTURE N° 3009/89

Le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire doit au Garage de Kibuye NGILINSHUTI E. la somme de VINGT NEUF MILLE DEUX CENT SEPTANTE FRANCS RWANDAIS (29.270FRW.-) pour avoir réparé son véhicule plaque n° A 69 55 en date du 9/6/1989 et suivantes et ce suivant le bon de commande n° 142/89/NE.

Pour réception contants  
Remise par le  
Remise en espèces le  
KIGALI le 27/7/89

1. TRAVAUX EFFECTUES

- Soudure support de stabilisateur,
  - Soudure support de l'échappement,
  - Démontage et montage de culasse,
  - Remplacement joint de culasse + réglage des soupapes;
- MAIN D'OEUVRE TOTALE:..... 9.500 FRW.-

2. PIECES FOURNIES

	<u>Quantité</u>	<u>Prix unit.</u>	<u>Prix total</u>
- Baguettes électriques	4	80 FRW	320 FRW.-
- Kit joint de culasse	1	17.800 FRW	17.800 FRW.-
- Huile de moteur	7,5 litres	220 FRW	1.650 FRW.-
			29.270 FRW.-

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE:  
VINGT NEUF MILLE DEUX CENT SEPTANTE FRANCS RWANDAIS (29.270FRW.-)

LE BENEFICIAIRE: NGILINSHUTI Ernest.-

*O.P. 1448 du 12-9-89*

Vu pour vérification approbation  
et immatation à l'article 19 106 010307  
Inscrit sous poste n° 23 du 30/16/89.  
Kigali, le 27/7/89.  
Le Gestionnaire des Citrus

GARAKIN  
Garage de Kibuye  
NGILINSHUTI Ernest  
B. P. 43 KIBUYE



SERVICE MINEPRISEC

BON DE COMMANDE


N° 142/89/NE

Budget ord Article 19.106.01 Lignes 03 81

FOURNISSEUR G. ARAKIN

VISA DE MINISTERE GENERAL  
DES FINANCES  
Régali, le 10 JUL 1989

I.N.R. 64360 - 200

Quantité	Désignation	Prix total
	Remplacer le joint de cuilasse Soudure support stabilisateur Soudure support tuyau d'échappement A6955	Pour accord ONEPRISEC M. K. K. K. MINISTRE DES FINANCES
		<p data-bbox="685 754 1370 946">Nous disons vingt neuf mille deux cent soixante dix francs rwandais (29.270 Frw)</p> <p data-bbox="928 1015 1370 1090">Total <u>29.270 Frw</u></p>

Visa du service du budget

Régali le 7/6/89

et du contrôle,

Le (somme) Gestionnaire des crédits  
BABON  
Gestionnaire des crédits

Inscrit fiche mod. 1 Poste n° 23

du 30/6/1989

*Minimart*

*AJ/EXT Vn*

*Preschib*

WOMQMSIU

TO:- M/S MINIMART  
ATTN: MR. P.C.MAHUNGIRO/MR. MBURANUMWE  
-----

MANY THANKS INDEED FOR YOUR ASSISTANCE DURING MY SHORT VISIT TO KIGALI.

I HAVE PASSED THE DETAILS OF OUR DISCUSSION TO OUR LONDON OFFICE AND WILL LET YOU KNOW THEIR REACTION SHORTLY.

MEANTIME PLEASE NOTE THAT OUR LONDON OFFICE HAS NOT YET RECEIVED YOUR OFFER OF 20TONS OF CASSETERITES WHICH MR. MBURANUMWE TOLD ME HE WOULD SEND TO OUR LONDON OFFICE LAST THURSDAY.

WE ARE INTERESTED IN THE 20TONS OF CASSETERITES AND ANY ADDITIONAL QUANTITY YOU ARE ABLE TO OFFER ON MONTHLY SHIPMENT BASIS. FURTHERMORE WE HAVE INTEREST IN COLBOLT AND RWANDA FERBRITE AVAILABLE.

PLEASE SEND YOUR OFFERS DIRECT TO OUR LONDON OFFICE TELEX NO. 883461 TO THE ATTENTION OF:- MR. BEN GROSSMAN.

BEST REGARDS  
MOHAMMED DURRI.

++  
502 MINAFFET RW  
22061 RAYMA NBI

*Minimart*

502 MINAFFET RW  
INTLX PARIS OPR 064  
502 MINAFFET RW

ATT: N. NGIRIRA MATHIEU, MINISTRE INDUSTRIE MINES ARTISANAT  
BP 73 KIGALI-RWANDA

OBJET: PROJETS LAITERIE INDUSTRIELLE

502 MINAFFET RW

ET

-4RA  
538.3'

ALIMENTS ENRICHIS E

HULLERIE AVOCAT  
ATELIER MECANIQUE  
ENGRAIS BIO-VEGETAL

*Prendre*

*Agout Vu*

PARIS 23/1/87

REF. NON COURRIER NO 441/86 IND/60 DU 24/9/86 ET VOT. LETTRE NO 2270/  
08/02.1/86 DU 13/10/86 ADRESSEE REPR. RESIDENT PNUD-KIGALI. HONNEUR  
PORTER VOT. CONNAISSANCE CE QUI SUIT: M. D'ADESKI ONUDI-VIENNE M'INFORME  
MISSION EXPERT ONUDI PROGRAMME KIGALI POUR ELABORER AVEC SERVICES  
MINIMART TERMES REFERENCES EN VUE FINANCEMENT ETUDE FAISABILITE  
DATE NON PRECISEE.

CONSIDERATION

J. NDAGIWEHIMANA

ONU DI-PARIS

PRIERE LIRE A LA LIGNE ILLISIBLE : ALIMENTS ENRICHIS EN PROTEINES

*Minimant*

*Preburef*

502 MINAFFET RW  
BJR VOTRE NUMERO D ETHIOPIE EST EN DERANGEMENT SVP  
IMPOSSIBLE DE ATT

502 MINAFFET RW  
502 MINAFFET RW  
ONUDIPR 203503F  
ATT:M.NGIRIRA MATHIEU,MINISTRE INDUSTRIE MINES ARTISANAT  
---BP73 KIGALI

OBJET:ZONES ET DOMAINES INDUSTRIELS

-----  
PARIS 20/1/87

REF. : V/LETTRE NO 2911/08/02.32/86 DU 29/12/86

HONNEUR VOUS INFORMER ETUDE DE FAISABILITE ZONE INDUSTRIELLE KIGALI  
NORD NON ANNEXEE SUR COURRIER.VOUS SERAIS RECONNAISSANT ME LA FAIRE  
PARVENIR.

CONSIDERATION  
J. NDAGIWENIMANA - ONUDI-PARIS

502 MINAFFET RW  
ONUDIPR 203503F  
ONUDIPR 203503F

WRYE AMBARWA  
BIBI+  
502 MINAFFET RW  
92552RWANDA UN  
502 MINAF  
502 MINAFFET RW  
502 MINAFFET RW  
ONUDIPR 203503F

*Minimant*

*Spencer*

*Presicp*

4

ATT M.NGIRIRA MATHIEU MINISTRE INDUSTRIE MINES,ARTISANAT  
BP 73 KIGALI

OBJET : PROJET LAITERIE INDUSTRIELLE

-----  
PARIS 29/10/86

REF.M.TLX DU 28/10/86,

HONNEUR VOUS INFORMER M.JEAN DE GREEF, SOCIÉTÉ PELLEMON INTERNATIONAL  
EMPECHÉ NE POURRA ARRIVER KIGALI QUE VENDREDI 31/10/86 VOL.13 HEURES  
PROVENANCE NAIROBI.

CONSIDÉRATION  
JEAN NDAGIWENIMANA - ONUDI-FRANCE

502 MINAFFET RW  
ONUDIPR 203503F  
502 MINAFFET RW  
502 MINAFFET RW



*Minimart*  
*Minimart*  
*Minimart*

*Minimart*

*Presnel*

502 MINAFFET RW  
502 MINAFFET RW  
ONUDIPR 203503F

ATT: M. NGIRIRA MATHIEU MINISTRE INDUSTRIE MINES ARTISANAT  
--- BP 73 KIGALI -RWANDA

PARIS 17/11/86

OBJET: PROJET VALORISATION INDUSTRIELLE SORGHO

-----  
REF. MA LETTRE 86/86/JND-NZ 6/6/86, HONNEUR VOUS INFORMER ARRIVÉE  
25/11/86 VOL. AF M. GIVOIS DU CENTRE INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET  
DE RECHERCHE. BUT MISSION DEMONSTRATION PANIFICATION AVEC ATHENÉE ET  
ALIRWANDA ET MISE AU POINT SUITE PROGRAMME AVEC SERVICES MINIMART ET  
MINAGRI

CONSIDERATION

NDAGIWENIMANA - ONUDI-FRANCE.  
502 MINAFFET RW  
ONUDIPR 203503F  
502 MINAFFET RW

502 MINAFFET RW  
502 MINAFFET RW  
ONUDI PR 203503F  
ONUDI PR 203503F  
AT  
502 MINAFFET RW35A

*Handwritten signature*

*Minimart  
Rwanda*

ATT:M.NGIRIRA MATHIEU,MINISTRE INDUSTRIE,MINES,ARTISANAT

B.P 73 KIGALI-RWANDA  
-----

PARIS 28/10/86

HONNEUR VOUS INFORMER ARRIVÉE MERCREDI 29/10/86 A 15 HEURES

PROVENANCE NAIROBI M.JEAN DE GREEF SOCIÉTÉ CANADIENNE PELLEMON

INTERNATIONAL (PARTENAIRE SOCIÉTÉ FRANCAISE S.A.A.A) INTERESSÉE PAR

PROJET LAITERIE INDUSTRIELLE .SOUHAITERAIT ENTRETIEN AVEC SERVICES

MINAGRI-MINIMART .LETTRE EXPLICATIVE SUIV.

CONSIDÉRATION

JEAN NDAGIWENIMANA

ONUDI-FRANCE

502 MINAFFET RW  
ONUDI PR 203503F

*Minimant*

*Pacsirop*

502 MINAFFET RW  
502 MINAFFET RW  
ONUDI PR 203503F  
502 MINAFFET RW

ATT: M. NGIRIRA MATHIEU, MINISTRE INDUSTRIE MINES ARTISANAT  
--- BP 73 KIGALI-RWANDA

PARIS 10/12/86

REF. MON TLY DU 12/11/86 COMPTE TENU FIN PRISE EN CHARGE PAR ONUDI  
SEJOUR A PARIS M. NDAGIWIENIMANA VOUS SERAIT RECONNAISSANT ME CONFIRMER  
PAR RETOUR SI SERVICE ONUDI-PARIS DOIT POURSUIVRE DEMARCHES  
ENTREPRISES AUPRES ADMINISTRATION FRANCAISE POUR ESSAYER OBTENIR UN  
FINANCEMENT PARTIEL AFIN PERMETTRE M. NDAGIWIENIMANA MENER SA MISSION  
JUSQU'A TERME (28/5/87)

HAUTE CONSIDERATION

CHRISTOPHE GUILLEMIN

DIRECTEUR-ONUDI PARIS .

502 MINAFFET RW  
ONUDI PR 203503F  
502 MINAFFET RW  
502 MINAFFET RW  
21670 INEOTLY ZR

PSE SIWOWWE SE WASABIYE CE  
502 MINAFFET RW  
502 MINAFFET RW  
ONUOIPR 203503F

*Minimant  
Pres' resp*

*Vu*  
*[Signature]*

ATT: M.NGIRIRA MATHIEU, MINISTRE INDUSTRIE MINES ARTISANAT  
-- B.P. 73 KIGALI - RWANDA

PARIS 16/12/86

REF. MON TLX 10/12/86 ET NOTRE ENTRETIEN TELEPHONIQUE CE JOUR AVEC  
M. NYAMWIGENDAHO.

HONNEUR VOUS INFORMER, SUITE DEMARCHES ENTREPRISES, AI OBTENU ACCORD  
DU GOUVERNERMENT FRANCAIS POUR BOURSE DU 1/1/ AU 28/5/87  
POUR PERMETTRE A M. JEAN NDAGIWENIMANA POURSUIVRE MISSION COMME PREVU  
INITIALEMENT DANS V/ LETTRE NO 231/08/02.1/86 DU 8/2/86.

DANS LE SOUCI DE RESPECTER SES ENGAGEMENTS ET POURSUIVRE RELATIONS  
ENGAGEES AVEC INDUSTRIELS FRANCAIS, M. NDAGIWENIMANA EST DISPOSE A  
MENER A TERME SA MISSION EN FRANCE DANS CES NOUVELLES CONDITIONS.

VOUS SERAIS RECONNAISSANT BIEN VOULOIR ME CONFIRMER V/ACCORD.

Haute Considération

CHRISTOPHE GUILLEMIN DIRECTEUR ONUDI-PARIS

502 MINAFFET RW  
ONUOIPR 2035037

ATT.: M. NGIRIRA MATHIEU, MINISTRE INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT  
KIGALI - RWANDA

PARIS, 12/11/86

OBJET : FINANCEMENT MISSION M. JEAN NDAGIWENIMANA - ONUDI - PARIS

HONNEUR VOUS ADRESSER CI-DESSOUS COPIES TLX ECHANGES AVEC SIEGE  
ONU DI A VIENNE

1)

JE CITE :

' ' ATT. M. JEAN-LUC JEANROY - IO COOP

PARIS, 4/11/86

HONNEUR VOUS INFORMER M. JEAN NDAGIWENIMANA DOIT EFFECTUER MISSION  
KIGALI POUR FAIRE POINT DOSSIER EN COURS AVEC AUTORITES RWANDAISES ET  
PREPARER ACTIONS A MENER JUSQUE FIN MAI 1987 TEL QUE PREVU DANS  
PROJET XP/RWA/86/052.

SAUF OBJECTION VOTRE PART MISSION SERAIT EFFECTUEE 22/12 AU 6/1/87.

SENTIMENTS DISTINGUES

CHRISTOPHE GUILLEMIN - DIRECTEUR ONUDI-FRANCE'

FIN CITATION

2)

JE CITE :

' ' VIENNA (UNIDO) 10/11 1030  
UNIDO INVESTMENT PROMOTION SERVICE  
118, RUE DE VAUGIRARD  
F-75006 PARIS (FRANCE)

87441 GUILLEMIN REFERENCEVOTEL 4 NOVEMBRE A M. JEANROY CONCERNANT  
MISSION M. NDAGIWENIMANA ET NOTRE ENTRETIEN TELEPHONIQUE CONCERNANT  
SA PARTICIPATION AU PROGRAMME DELEGUES A ONUDI-FRANCE. COMME VOUS LE  
SAVEZ LE COMITE EXAMEN PROJETS A VOULU REDUIRE COUT PROJET A DLRS EU  
8000, CEPENDANT VOUS AVONS PU RECEVOIR CE JOUR CONFIRMATION POUR UNE  
ALLOCATION DE DLRS EU 14.197 POUR PERMETTRE A M. NDAGIWENIMANA DE  
CONTINUER SON AFFECTATION PARIS JUSQUE FIN DECEMBRE 1986. CE MONTANT  
PERMET DE COUVRIR SEULEMENT COUT BILLET RWANDA/PARIS/RWANDA MAIS NE  
PERMET PAS DE PAYER POUR VOYAGES SUPPLEMENTAIRES ET ENCORE MOINS POUR  
PRENDRE EN CHARGE FRAIS SEJOUR PARIS APRES FIN DECEMBRE. EN  
CONSEQUENCE JE NE PEUX PAS SOUSCRIRE A VOTRE PROPOSITION (WISCHEIDT  
UNIDO VIENNA)  
COL CKD'

FIN CITATION

VOUS SERAIS RECONNAISSANT BIEN VOULOIR CONFIRMER VOTRE SOUHAIT  
RELATIF POURSUITE MISSION DE M. NDAGIWENIMANA AUPRES SERVICE  
ONU DI-PARIS JUSQUE FIN MAI 1987 COMME PREVU PAR LETTRE N.  
231/08/02-1/86 DU 8/2/86 ADRESSEE REPRESENTANT-RESIDENT ET EXAMINER  
AVEC PNUD-KIGALI POSSIBILITES FINANCEMENT SEJOUR DU 1/1/87 AU  
31/5/87.

COMPTE TENU NOMBREUX CONTACTS PROMOTION PROJETS MENES PAR M. JEAN  
NDAGIWENIMANA, SERAIT SOUHAITABLE LUI PERMETTRE MENER ACTION JUSQU'AU  
TERME DE SA MISSION.

HAUTE CONSIDERATION

CHRISTOPHE GUILLEMIN - DIRECTEUR ONUDI-PARIS

KARASI Emmanuel

0005/06  
83

KIBUNGO, le 2 juin 1989.

Commune BIRENGA

KIBUNGO.

FACTURE.

Payé par  
023

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle doit à Monsieur KARASI Emmanuel la somme de SIX MILLE HUIT CENT QUARANTE-QUATRE (6.844 Frw) FRANCS RWANDAIS pour avoir transporté Monsieur BIMENYIMANA Denis, Inspecteur du Travail à KIBUNGO dans son véhicule TOYOTA COROLLA IB.06.71, puissance 7CV, pour les déplacements de service et suivant les détails ci-après:

DATE	ITINERAIRE	KMS PARCOURUS	TAUX	MONTANT
25/5/1989	KIBUNGO-RWAMAGANA (Aller-retour)	118	58	6.844 FRW
TOTAL	-	118	58	6.844 FRW

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:  
SIX MILLE HUIT CENT QUARANTE-QUATRE (6.844 FRW) FRANCS RWANDAIS.

Vu et approuvé par le

- Comptable de *Prefet. Kgs*
- Nom *Uwacuhoze*
- Prénom *Jean-Baptiste*
- Code *023*

Identification du véhicule:

MARQUE : TOYOTA COROLLA  
PLAQUE : IB 06.71  
PUISSANCE : 7 CV

Pour le transport confierme:

L'INSPECTEUR DU TRAVAIL  
BIMENYIMANA Denis.

Le Transporteur:

KARASI Emmanuel



*[Handwritten signature]*



Pour approbation:

LE PREFET DE PREFECTURE

Laurent BUCYIBARUTA

Vu pour Vérification, approbation et imputation

à charge du *19 109 03 03 02*

Inscrit sous poste *02* du *5-6-89*

Kibungo, le *5-6-89*

Le Sous Gestionnaire des Crédits

*Le préfet de préfecture*  
L. BUCYIBARUTA

POUR ACQUIT



REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTÈRE DE la Fonction Publique  
et de la Formation Professionnelle

BUDGET. Ord.....

EXERCICE. 1989.....

IMPUTATION. 19.109.23-03-02

de Comptabilité de Préfecture Kigo  
Uwamahoro Bpte  
MINISTÈRE DES FINANCES  
Comptabilité de Préfecture Kibungo

REQUISITOIRE.

Le Transporteur ;; KARASI Emmanuel.....  
résident à KIBUNGO..... Préfecture de KIBUNGO  
est prié de transporter Monsieur (s) S. MENYIYA A... Denis..  
Inspecteur du Travail à Kibungo  
.....  
.....

Motif de voyage..... (1)  
se rendant de KIBUNGO à RWANAGANA (aller et retour)..... (2)  
Distance de 118 km à 58 Fr. le km soit 6844 Frs.  
Arrêté à la somme de six mille huit cent quarante quatre  
FRANCS RWANDAIS.....

Fait à Kibungo..... le 23/07..... 1989.....

- Le Gestionnaire des Crédits
- Le Comptable des Crédits (4)
- Le Comptable de Préfecture



Uwamahoro Bpte

- (1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
- (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée et mentionner entre parenthèse: -aller-retour.
- (3) Montant en toutes lettres.
- (4) Différer la mention inutile.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kibungo le 06 JUIN 1989

ORDRE DE MISSION.

Monsieur (1): BIMENYIMANA Denis .....

(2) Inspecteur du Travail à KIBUNGO .....

Est autorisé d'aller à : RWAMAGANA .....

Pour (3): Concentration avec le nouvel Inspecteur du Travail sur certains points relevant des entreprises communales  
nos deux ressorts.

Date de départ: le 23/5/1989 .....

Durée de mission: une journée .....

Fait à KIBUNGO, le 22/5/1989 .....

LE PREFET DE PREFECTURE KIBUNGO

(Nom et Prénoms)

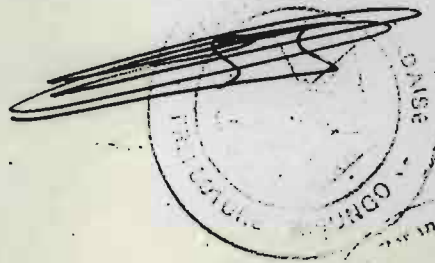
L. BUCYIBARUTA .....

- (1) Nom et Prénoms
- (2) Qualification du Fonctionnaire
- (3) Motif de déplacement

Visa de l'Autorité Responsable où l'agent s'est rendu.

Arrivée le : 23/5/1989 .....

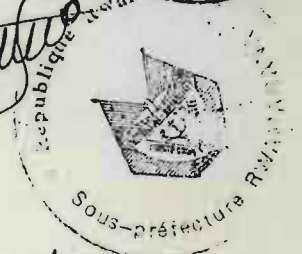
Départ le: 23/5/1989 .....



*[Handwritten signature]*



*[Handwritten signature]*



Karuzizi Oise,  
chef du secrétariat



BIGORI Gérard  
B.P. 660 KIGALI  
B.C.R. N° 4117/43

Kigali, le 12/12/1988

23 114 1988

FACTURE N° 1/88

La Présidence de la République Rwandaise, Service Central des Renseignements, doit à Monsieur BIGORI Gérard la somme de:  
VINGT QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS ( 24.660 FRW)  
pour avoir fourni et fixé les rideaux pour le siège RUHWA, suivant le Bon de Commande n° 797/88 du 18/11/1988 en annexe.

Ce montant est à verser au compte n° 4117/43 auprès de la Banque Commerciale du Rwanda à Kigali ( B.C.R.).

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:  
VINGT QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS ( 24.660 FRW)

BIGORI Gérard  
Entrepreneur



*Amu...*  
12/12/88

Vu pour vérification, approbation  
et imputation à l'article ... 19100150202 ...  
Inscrit sous poste n° ... 81 ... du 22/11/1988 ...  
Kigali, le 19/12/1988

OP 1240 du 2-8-89

Le Gestionnaire des Crédits  
HAKIZIMANA Joseph

*[Handwritten signature]*

BIGORI Gérard  
B. n° 660 KIGALI  
B.C.R. N° 4117/43

Kigali, le 12/12/1988

FACTURE N° 1/88

La Présidence de la République Rwandaise, Service Central des Renseignements, doit à Monsieur BIGORI Gérard la somme des VINGT QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS ( 24.660 FRW) pour avoir fourni et fixé les rideaux pour le siège RIBWA, suivant le Bon de Commande n° 797/88 du 18/11/1988 en annexe.

Ce montant est à verser au compte n° 4117/43 auprès de la Banque Commerciale du Rwanda à Kigali ( B.C.R. )

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme des VINGT QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS ( 24.660 FRW)

Vu pour vérification et approbation

et imputation à l'article 19100150202

Inscrit sous poste n° 81 du 22/11/1988

Kigali, le 19/5/1989

Le Gestionnaire des Crédits

HAKIZIMANA Joseph



BIGORI Gérard

Entrepreneur

Entreprise BIGORI Gérard  
B. n° 660 KIGALI



BIGORI Gérard  
B.P. 660 KIGALI  
B.C.R. N° 4117/43

Kigali, le 12/12/1988

FACTURE N° 1/88

La Présidence de la République Rwandaise, Service Central des Renseignements, doit à Monsieur BIGORI Gérard la somme de:  
VINGT QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS ( 24.660 FRW)  
pour avoir fourni et fixé les rideaux pour le siège RUHWA, suivant le Bon de Commande n° 797/88 du 18/11/1988 en annexe.

Ce montant est à verser au compte n° 4117/43 auprès de la Banque Commerciale du Rwanda à Kigali ( B.C.R.).

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:  
VINGT QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS ( 24.660 FRW)

Vu pour vérification et validation

et imputation à l'article 19100150202

Inscrit sous poste n° 81 du 22/11/1988

Kigali, le 19/5/1989

Le Gestionnaire des Crédits

**HAKIZIMANA Joseph**



BIGORI Gérard

Entrepreneur

Entreprise BIGORI Gérard

B.C.R. 265

B. P. 660 KIGALI

REPUBLIQUE RWANDAISE

SERVICE PREsIDENCE

**BON DE COMMANDE**

**NO 797/88**

Budget Ordinaire Article 18W015 Littera 0202

FOURNISSEUR BIGORI GERARD

A LIVRER à S.C.B.

I.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
	Fourni et fixé les rideaux pour le SIEF - RWHWA		24.660. -
Vu et Approuvé par Le Général S.C.B.			
<del>Signature</del>			
Nous disons vingt quatre mille six cent soixante francs rwandais.			

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 24 NOV. 1988

Total - 24.660. -

Visa du service du budget Kigali, le 24 NOV. 1988

Kigali: le 18/11/1988

et du contrôle.

Le (sous) Gestionnaire de Crédits,

écrit fiche mod. 1 Poste No 81 du 22/11/1988

*(Signature)*

BENZ YUSUF  
C/O Paroisse Ste Famille  
B.P. 442 KIGALI

09 NOV. 1988

FACTURE N° 10/B.J/88

Le Gouvernement de la République Rwandaise,  
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, doit à  
Monsieur BENZ Yusuf la somme de Treize Mille Quatre Cent Cinquan-  
te Francs Rwandais (13.450 FRW.-) pour avoir effectué les travaux  
d'inscription sur ses trois Bâtiments Administratifs;

Soit: - MINAGRI = 7 lettres x 90 Frs = 630 Frs  
- D.G. Génie Rural et Conservation des  
sols = 34 lettres x 60 Frs.....= 2.040 Frs  
- Cadre Perfait .....= 1.000 Frs  
- MINAGRI = 7 lettres x 90 Frs x 2.....= 1.260 Frs  
- Direction Générale de l'Elevage = 27 lettres  
x 2 x 60 Frs.....= 3.240 Frs  
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et  
des Forêts = 44 lettres x 2 x 60 Frs.....= 5.280 Frs  
TOTAL = 13.450 Frs

*B.P. 2217 du 3-12-88*

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de:  
TREIZE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (13.450 FRW)

*Benz Yusuf*  
*1988*

Fait à Kigali, le 6 Octobre 1988

BENZ Yusuf

Pour vérification, approbation et imputation  
à charge de l'art. 18 116 01 02 07  
Engagement n° 4 à la fiche mod. 7  
le 15.10.88  
Le Gestionnaire des Crédits

*Benz Yusuf*  
le 6.10.1988

Pour accord  
Le Ministre de l'Agriculture,  
*Benz Yusuf*

SERVICE MINAGRI

Budget Ord..... Article 18.1160102 Littera 07.....

FURNISSEUR BENZ Yusufu A LIVRER à MINAGRI..... SIEVA

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
	Inscription sur les blocs Administratifs du Minagri.		
1)	Minagri: D. P. du P. R x C. Sols soit 7 maj à	90	630 ✓
	D. P. du P. R x C. Sols 34 lettres	60	2040 ✓
	Cadre: fait de		1000 ✓
2)	MINAGRI: DGE x 7 lettres à	90	1260 ✓
	DGE 2x27 lettres à	60	3240 ✓

8/ Total 8170

Visa du service du budget et du contrôle.

..... le ..... 19 .....

Le (sous) Gestionnaire de Crédits.

REPUBLIQUE RWANDAISE

BON DE COMMANDE

N° 585/88 suite

SERVICE M.I.N.A.G.R.I

Budget ..... Article ..... Littera .....

FOURNISSEUR BENZ Yusuf

A LIVRER à M.I.N.A.G.R.I.....

SIEVA

Quantité	Désignation	VISA DE L'INSPECTION GENERALE	
		Prix unitaire	Prix total
	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et des Forêts 44 lettres x 2 à	60	5280 ✓
Arrêté à la somme de treize mille quatre cent cinquante francs.			

LES FINANCES  
Kigali, le 25 OCT. 1988

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts

Visa du service du budget et du contrôle.

Total 13450 ✓

Kigali, le 22. 9. 1988

Le (sous) Gestionnaire de Crédits.

fiche mod. 1 Poste N° 4 ..... du 15. 10. 1988 Ntaho H.

MUKEKA Edouard

R.C. A 1619

B.P. 698 Kigali

Tél. 72037-76563

B.C.R. cpte n° 6933/46

# MATÉRIEL ÉLECTRIQUE PLOMBERIE ET MENUISERIE

09 NOV. 1988

V/réf.: B.C. n° 539/88

Kigali, le 20 octobre 1988

FACTURE N° 281/88

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DES FORÊTS.

doit

de 1402-8718

Quantité	Libellé	Prix unitaire	Prix total
1	Transformateur de tension 300 W.	16.250	16.250
<p style="text-align: right;">TOTAL 16.250</p>			

sur vérification, approbation et imputation  
 charge de l'art. 8.116.0102.21  
 engagement n° 20 à la fiche mod. 2  
 le 1-10-88  
 Le Gestionnaire des Crédits.

Pour accord  
 Le Ministre de l'Agriculture,  
 de l'Élevage et des Forêts

Op 2217 du 3-12-88

*[Signature]*  
 11/10/88

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de SEIZE MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS.-

*[Signature]*



MUKEKA Edouard

R.C. A 1619

B.P. 698 Kigali

Tél. 72037 - 76563

B.C.R. cpte n° 6933/46

# MATÉRIEL ÉLECTRIQUE PLOMBERIE ET MENUISERIE

V/réf.: B.C.N° 539/88


Kigali, le 20 octobre 1988

FACTURE N° 281/88

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DES FORÊTS.

doit

n° 7487-0110

Quantité	Libellé	Prix unitaire	Prix total
1	Transformateur de tension 300 V.	16.250	16.250
<p>Pour vérification, approbation et imputation à charge de l'art. 18-116 01 02 21 Engagement n° 20 à la fiche 002 2 le 1. 10. 88 Le Gestionnaire des Crédits</p>		<p>Pour accord Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts</p> 	
TOTAL			16.250

SEIZE MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS.-

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de



28/8

MUKEKA Edouard

Kigali, le

28/10/88

19.88

R.C. A 1619

B.P. 698 KIGALI

Tél. 72037

Bordereau d'expédition B

0954

\*

Destinataire:

MINAGEI. B.P. 621 Kigali

ik 2834-8135

Quantité	Libellé	Prix unitaire	Prix total
1	Transformateur de tension 300V	16.250	16.250
Seize mille deux cent cinquante francs			
			16250

Enlevé par

Reçu les marchandises

Camion: .....

en bon état

Chauffeur: .....

Le Destinataire

Abdon Badakidali  
Amuzindye

REPUBLIQUE RWANDAISE

BON DE COMMANDE

NO 539 / 88

SERVICE MINAGRI

Budget Ord. .... Article 18.116010 Littera 21 .....

FOURNISSEUR Ets Mukoko

A LIVRER à MINAGRI ..... SIEVA

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
1	Transformateur 300 VA pour la machine à écrire électrique OLYMPIA	16250	16250
Arrêté à la somme de seize mille deux cent cinquante francs			

Pour accord  
 Le Ministre de l'Agriculture,  
 de l'Elevage et des Forêts

*[Signature]*

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
 DES FINANCES  
 Kigali, le 10 OCT 1988

Visa du service du budget et du contrôle.

Total 16250

Kigali le 5/9/88

Le (sous) Gestionnaire de Crédits.

Inscrit fiche mod. 1 Poste N° 20 du 1/10/88 J. Ntaho H.

MUKEKA Edouard

R.C. A 1619

B.P. 698 Kigali

Tél. 72037 - 76563

B.C.R. cpte n° 6933/46

# MATÉRIEL ÉLECTRIQUE PLOMBERIE ET MENUISERIE

29 SEP. 1988

V/réf. B.C. N° 802/88

Kigali, le 9 août 1988

FACTURE N° 150/88

MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE.

doit

de 5306-7487

Quantité	Libellé	Prix unitaire	Prix total
100	Cadenas 50 mm	300	30.000

O.P. 1887 du 19-10-88

Vo pour vérification, approbation imputation  
à charge du 1.8... 111... 05... 02... 01... 01  
inscrit sous poste ... 19... du ... 27/8/88  
Kigali, le 27/9/88

Le Gestionnaire des crédits

**URUVUGUNDI Boniface**

POUR RÉCEPTION CONFORME

KIGALI, le 27/9/88

S/Service des Travaux  
S. Mugema Cossetata

*Mucyungu*  
27/10/88

TOTAL 30.000

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de TRENTE MILLE FRANCS.-

MUKEKA Edouard

R.C. A 1619

B.P. 698 Kigali

Tél. 72037 - 76563

B.C.R. cpte n° 6933/46

# MATÉRIEL ÉLECTRIQUE PLOMBERIE ET MENUISERIE

V/réf. B.C.N° 802/88

Kigali, le 9 août 1988

FACTURE N° 150/88

MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE.

dort

ix 5206-7487

Quantité	Libellé	Prix unitaire	Prix total
100	Cadenas 50 mm	300	30.000
<p>à charge du 18.118.05.02.01.01 inscrit sous poste 19. du 2/8/88 Kigali, le 27/8/88 Le Gestionnaire des crédits</p> <p><b>URUVUGUNDI Boniface</b></p>			
<p>POUR RÉCEPTION CONFIRMÉE</p> <p>KIGALI le 27/9/88 S/Contrôle des types J. Niyemba Cordeiro H.S.</p>			
<p>TOTAL</p>			30.000

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de **TRENTE MILLE FRANCS.-**

MUKEKA Edouard

R.C. A 1619

B.P. 698 Kigali

Tél. 72037 - 76563

B.C.R. cpte n° 6933/46

# MATÉRIEL ÉLECTRIQUE PLOMBERIE ET MENUISERIE

V/réf. B.C.F. n° 802/88

Kigali, le 9 août 1988

FACTURE N° 150/88

MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

doit

ik 5208-748T

Quantité	Libellé	Prix unitaire	Prix total
100	Cadenas 50 mm	300	30.000

pour vérification, approbation imputable  
à charge du 18... 18... 05... 01... 01  
inscrit sous poste 19... du 2/8/88  
Kigali, le 27/9/88  
Le Gestionnaire des crédits  
**URUVUGUNDI Boniface**

POUR RÉCEPTION CONFORME  
KIGALI le 27/9/88  
J. Ndayishimiye  
H. Ndayishimiye

TOTAL 30.000

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de **TRENTE MILLE FRANCS.-**



BON DE COMMANDE

No 802/88

SERVICE

Impôts

Budget

18

Article

18.05.02

Lettre

01.01

FOURNISSEUR

Murikwa Edouard

A LIVRER à

FINANCES

I.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
100	Cordons pour le service de recouvrement.	300	30.000

Montant à la somme de trente mille francs Pour accord

Vu et approuvé par le Secrétaire

Général des Finances

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

03 AOUT 1988

Le Directeur Impôt  
Desire



Visa du service du budget

et du contrôle.

Inscrit fiche mod. 1 Poste No

19

du

2/8/

19

Signature le 29/08/88

Le (sous) Gestionnaire de Crédits

Signature Boniface



MUREKA Edouard

R.C. A 1619

B.P. 698 Kigali

Tél. 72037 - 76563

B.C.R. cpte n° 6933/46

# MATÉRIEL ÉLECTRIQUE PLOMBERIE ET MENUISERIE

26 SEP. 1988

V/réf.: B.C.N° 421/88

Kigali, le 31 août 1988

FACTURE N° 171/88

MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE.

doit

de 5206-7487

Quantité	Libellé	Prix unitaire	Prix total
7	Fusibles mini-jump de 20 A.	750	5.250

o.p - 1886 du 18-10-88

P r réception conforme  
Kigali, le 19/9/1988

**MAHARANGALI Augustin**  
Directeur Général du Commerce

TOTAL 5.250

V= pour vérification approbation

de imputation à l'article 18.10.09.02.02

inscrit sous poste n° 14 de 29.8.1988

Kigali, le 19.9.1988

Le gestionnaire des crédits  
TOMBAZA CASIMIR

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de CINQ MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS.-

MUKEKA Edouard

R.C. A 1619

B.P. 698 Kigali

Tél. 72037 - 76563

B.C.R. cpte n° 6933/46

# MATÉRIEL ÉLECTRIQUE PLOMBERIE ET MENUISERIE

V/réf.: B.C.N° 421/88

Kigali, le 31 août 1988

FACTURE N° 171/88

MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE.

doit

It. 5208-7467

Quantité	Libellé	Prix unitaire	Prix total
7	Fusibles mini-jump de 20 A.	750	5.250
TOTAL			5.250

Va pour vérification approbation

et imputation à l'article 18 MP 09 02 09

Inscrit sous poste n° 14 du 29.7.88/19.88

Kigali, le 19.7.9/19.88

Le gestionnaire des crédits ou  
MUKAZA Casimir

Pour réception conforme

Kigali, le 19/9/1988

MAHARANGALI Augustin  
Directeur Général du Commerce

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de CINQ MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS.-

17/1/88

MUKEKA Edouard

Kigali, le

30 / 08 /

19

88

R.C. A 1619

B.P. 698 KIGALI

Tél. 72037

B.C N° 44 / 88

Bordereau d'expédition B


0506

\*

Destinataire:

MINIFINECO / DEPARTEMENT ECONOMIE

ik 2634-8135

Quantité	Libellé	Prix unitaire	Prix total
7	Finisles minijump de 20 Ampère	750	5.250
			
			5.250

Enlevé par

Reçu les marchandises

Camion: .....

Chauffeur: .....

NOAKAZA Lamen

en bon état

Le Destinataire



SERVICE Commerce

BON DE COMMANDE

No 421/88

Budget 18.118.09 Article 02 Littera 02

FOURNISSEUR MUKEKA Edouard A LIVRER à Economie

I.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
7	Fusibles Minijump de 20 A	750	5.250
Nous disons : Cinq mille deux cent cinquante francs			
Vu et approuvé par le Ministre Vincent BUKAHANA			

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
30 AOUT 1988  
Kigali, Rw

*Handwritten signature*

Total 5.250

Visa du service du budget

*Handwritten initials*

Kigali, le 26 19 88

et du contrôle:

Le (sous) Gestionnaire



Inscrit fiche mod. I Poste No 14 du 29/81 19 88

MUDENGE Seléman  
Commerçant à KIBUNGO  
Commune BIRENGA  
B.P 16 KIBUNGO.-  
COMPTÉ N° 85010 B.C.R KIBUNGO

18 OCT. 1988

Pour vérification, approbation et  
à charge de l'art. 18 M6 050601  
Engagement n° 85 à la fiche mod. 31  
le 7-10-88  
Le Gestionnaire des Crédits

FACTURE N° 1  
=====

Le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et des forêts doit à Monsieur MUDENGE Seléman la somme de QUATRE MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE ET UN MILLE CINQ CENT FRANCS RWANDAIS (4.851.500 FRWS) Rwandais, pour lui avoir fournir 5.000 pelles sans manches à 450 F/Pièce et 4.730 pièces à 550 F la pièce.

~~MUDENGE Seléman~~  
8/10/88

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE QUATRE MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE ET UN MILLE CINQ CENT FRANCS RWANDAIS.

OP 1888 du 10-10-88

Fait à Kibungo, le 05/10/1988.

Pour accord  
Le Ministre de l'Agriculture,  
de l'Élevage et des Forêts

*[Signature]*

Le fournisseur :

MUDENGE Seléman

*[Signature]*

ETS. MUDENGE Seleman

Commerçant à KIBUNGO

Commune BIRENGA

B.P 16 KIBUNGO.-

COMPT. N° 85010 B.C.R KIBUNGO

Fait: vérification, approbation

à charge de l'art. 18116050601

Engagement n° 85

le 7-10 88

Le Gérant des Comptes

FACTURE N° 1

=====

Le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et des forêts doit à Monsieur MUDENGE Seleman la somme de QUATRE MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE ET UN MILLE CINQ CENT FRANCS RWANDAIS (4.851.500 FRWS) Rwandais, pour lui avoir fournir 5.000 pelles sans manches à 450 F/Pièce et 4.730 pièces à 550 F la pièce.

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE QUATRE MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE ET UN MILLE CINQ CENT FRANCS RWANDAIS.

Fait à Kibungo, le 05/10/1988.

Le Directeur  
Le Ministère de l'Agriculture  
de l'Elevage et des Forêts

Le fournisseur :

MUDENGE Seleman.

*[Signature]*

SERVICE .. M.I.N.A.G.R.I

VISA DE VÉRIFICATION GÉNÉRALE  
 DES FINANCES  
 Kigali, le 11 OCT. 1988

Budget *010* Article 1° *116050* Littera *01*.....

FOURNISSEUR *Ets. Mudenge S* A LIVRER à *M.I.N.A.G.R.I*..... SIEVA

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
5000	Pelles sans manches	450	2 250 000 ✓
4780	Pies	550	2 601 500 ✓
Arrêté à la somme de quatre million huit cent cinquante un mille cinq cent francs.			

Pour record  
 Le Ministre de l'Agriculture,  
 de l'Elevage et des Forêts

*[Signature]*

Visa du service du budget et du contrôle.

Total 4 851 500

Kigali... le 5.../10..... 19 88....

Le (sous) Gestionnaire de Crédits.

Inscrit fiche mod. 1 Poste N° ... *85*... du *7*.../10... 19 *88*....

ETS. MUDENGE Seleman  
Commerçant à KIBUNGO  
Commune BIRENGA  
B.P. 16 KIBUNGO  
COMPTE N° 85010 B.C.R. KIBUNGO

18 OCT. 1988

FACTURE N° 4

Le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et des Forêts doit à Monsieur MUDENGE Seleman la somme de: UN MILLION TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS RWANDAIS (1.380.000 FRW) pour lui avoir fourni 600 Casseroles à 1.200 FRW la pièce et 600 Casseroles moyennes à 1.100 FRW la pièce.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de: UN MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLES FRANCS RWANDAIS (1.380.000 FRW)

op 1888 du 20-10-88

Fait à Kibungo, le 11/10/1988.

Le Fournisseur:

MUDENGE Seleman *H-S S*

*[Red stamp]*  
18/10/88

Pour accord  
Le Ministre de l'Agriculture,  
de l'Elevage et des Forêts

*[Signature]*

pour vérification, approbation et imputation

à ch. n. 18 M 6 05 06 01

92 à la fiche mod. 31

le 14.10.88

Le Gestionnaire des Crédits

*[Signature]*



ETS. MUDENGE Seleman  
Commerçant à KIBUNGO  
Commune BIRENGA  
B.P. 16 KIBUNGO  
COMPTE N° 85010 B.C.R. KIBUNGO

FACTURE N° 4

Le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et des Forêts doit à Monsieur MUDENGE Seleman la somme de: UN MILLION TROIS CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS RWANDAIS (1.380.000 FRW) pour lui avoir fourni 600 Casseroles à 1.200 FRW la pièce et 600 Casseroles moyennes à 1.100 FRW la pièce.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de: UN MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLES FRANCS RWANDAIS (1.380.000 FRW)

Fait à Kibungo, le 11/10/1988.

Le Fournisseur:

MUDENGE Seleman. *M.C.S*

Pour l'Etat  
Le Ministre de l'Agriculture,  
de l'Élevage et des Forêts

Après vérification, approbation et régularisation

Chèque n° 18 116 0506 01

engagement n° 92 à la date susd. de

le 14. 10. 88

Le Gestionnaire des Crédits

*[Signature]*

*[Signature]*

REPUBLIQUE RWANDAISE

BON DE COMMANDE

N° 600/88

SERVICE M.I.N.A.G.R.I

Budget Ord. .... Article 18.116.050 Littera 01.....

FOURNISSEUR Ets. Mudege S- A LIVRER à M.I.N.A.G.R.I..... SIEVA

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
600	Casseroles sans couvercles	1200	720 000 ✓
600	Casseroles sans couvercles	1100	660 000 ✓
Pour le concours Agri-école de Gikomoro It. Rubenoyi			
Arrêté à la somme de un million trois cent quatre vingt mille francs.			

Pour accord  
Le Ministre de l'Agriculture  
de l'Elevage et des Pêches  
*[Signature]*

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
*[Signature]*

Visa du service du budget et du contrôle  
Kigali, le .....

Total 1380 000 ✓

... Kigali le 14. 10. 19 88...  
Le (sous) Gestionnaire de Crédits.

Inscrit fiche mod. 1 Poste N° 92 du 14. 10. 19 88...

REPUBLIQUE RWANDAISE

BON DE COMMANDE

N° 600/88

SERVICE HINAGRI

Budget Ord. Article 18.116.0506 Littera 01

FOURNISSEUR Ets Hudenge S. A LIVRER à HINAGRI SIEVA

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
600	Casseroles sans couvercles	1200	720 000
600	Casseroles sans couvercles	1100	660 000
	Pour le centre agricole de Gikomoro et Ruhengeri		
Arrêté à la somme de un million trois cent quatre vingt mille francs.			

Pour accord  
 Le Ministre de l'Agriculture  
 et de l'Élevage  
 [Signature]

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
 DES FINANCES  
 Visa du service du budget  
 et du contrôle  
 Kigali, le [Signature]

Total 1380 000

Kigali le 11. 10. 19 88  
 Le (sous) Gestionnaire de Crédits.  
 [Signature]

Inscrit fiche mod. 1 Poste N° 92 du 11. 10. 19 88

REPUBLIQUE RWANDAISE

BON DE COMMANDE

N° 600/88


SERVICE H. INAGRI

Budget Ord ..... Article 18.116.0506 Littera 01 .....

FOURNISSEUR Ets Mudege S. A LIVRER à H. INAGRI ..... SIEVA

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
600	Casseroles sans couvercles	1200	720 000
600	Casseroles sans couvercles	1100	660 000
	Pour le concours agricole de Gikongoro et Ruhengeri		
<p>Arreté à la somme de un million trois cent quatre vingt mille francs.</p>			

Pour accord  
 Le Ministre de l'Agriculture  
 et de l'Elevage et des Forêts



VISA DE L'INSPECTION GENERALE



Visa du service du budget et du contrôle

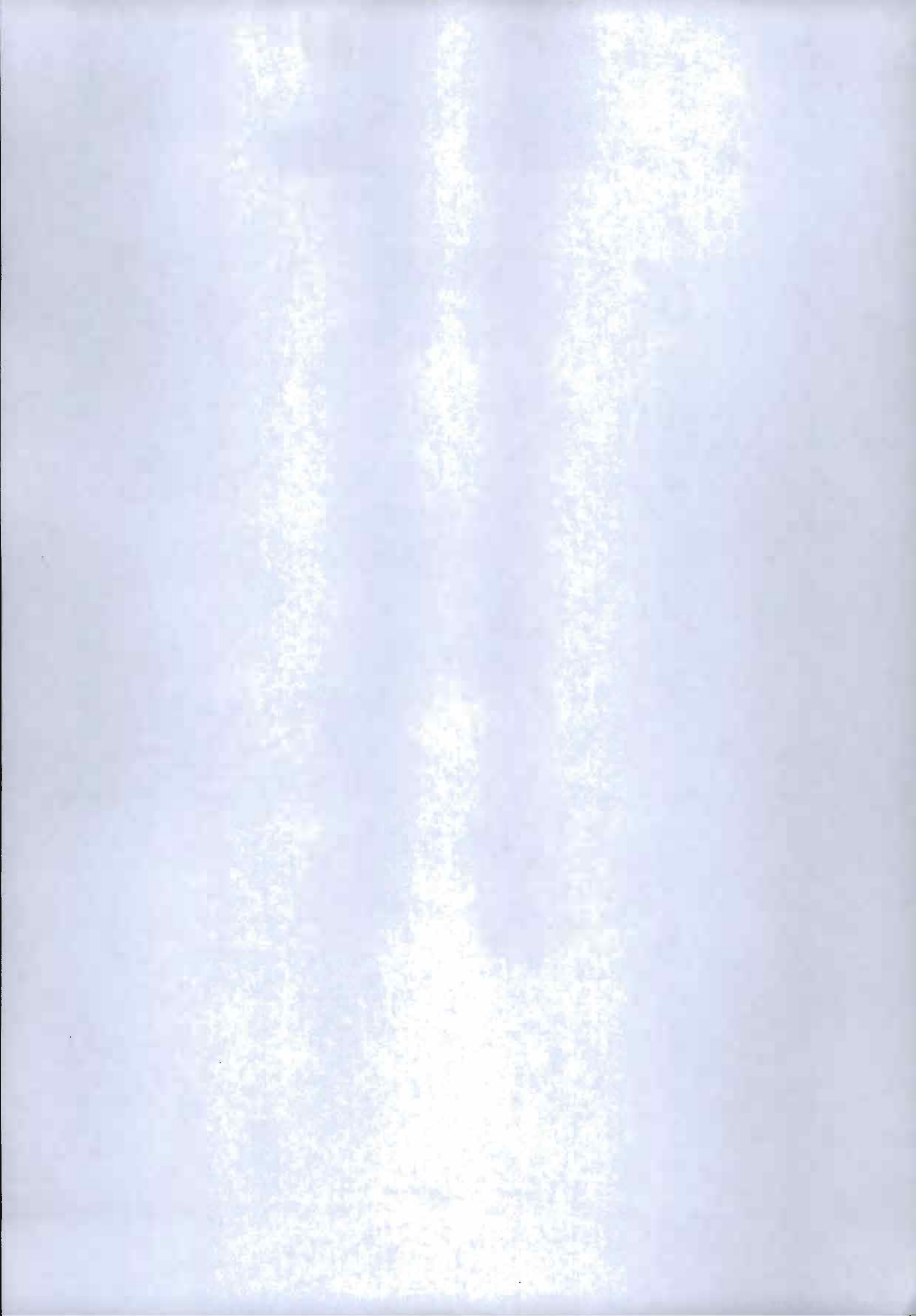
Total 1380 000

Kigali, le 11. 10. 19 88

Le (sous) Gestionnaire de Crédits.

Inscrit fiche mod. 1 Poste N° 92 du 14. 10. 19 88





Raoul

Invitation

Le 08/11/1988

27/3 1 doc

3E02012

Regan 5

Q 8682

J 6-3-89



D656  
18.11.88

A traiter par	
Date entrée:	22/11/88
N° Classement:	2102

Le 08 Novembre 1988

Arbitres de Handball.

Objet : Invitation à participer  
au tournoi National de  
Handball pour qualification.

Rubeli Kare

à suivre

21.11.88

Monsieur,

Au lieu d'organiser un tournoi pour qualification des arbitres comme il a été fait pour le Basketball et le Volleyball à RAMBURA, nous profiterons du Tournoi National organisé à KIGALI, le 20 Novembre et cela avec la permission du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

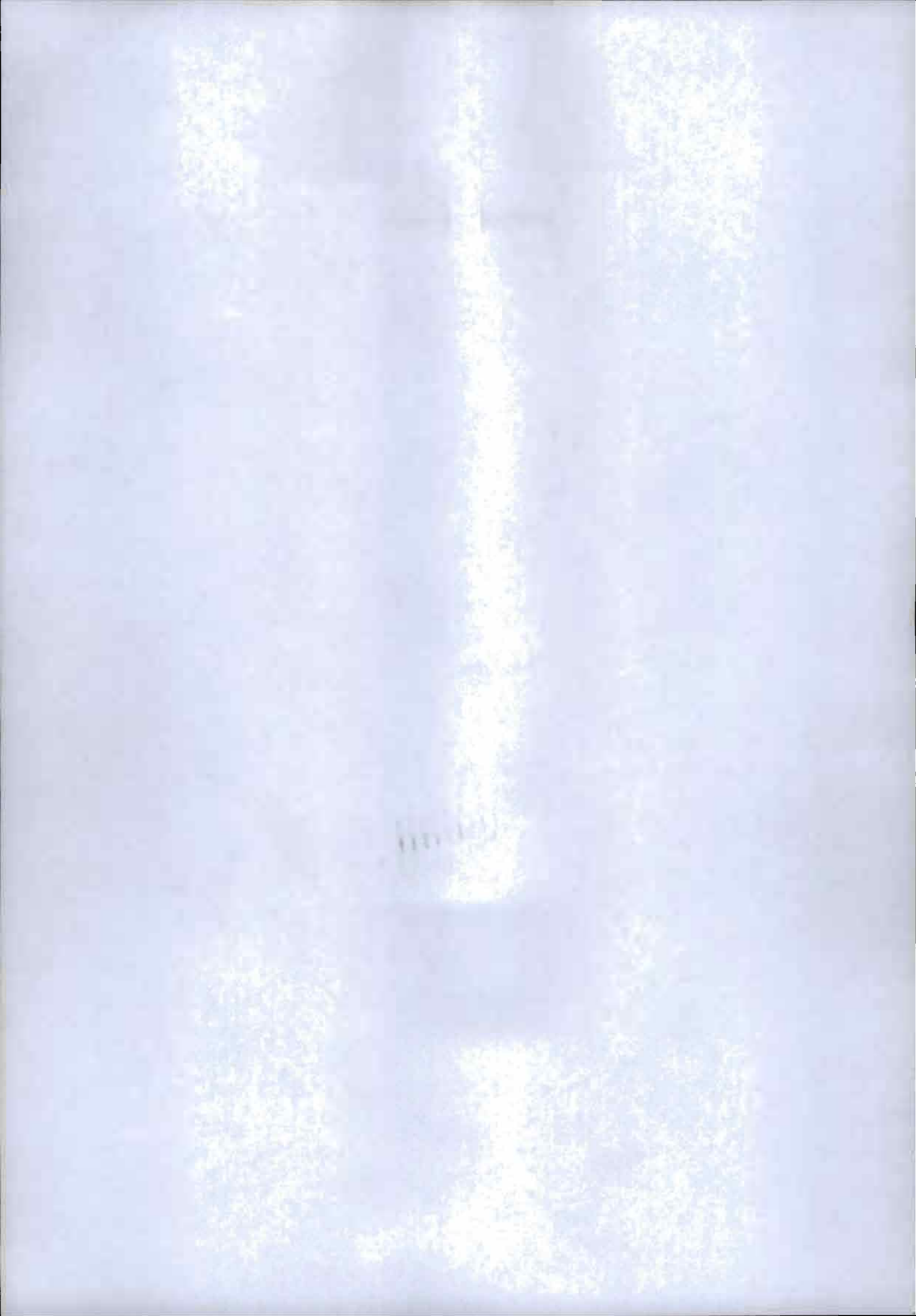
Il faudra donc se présenter au Lycée de KIGALI à RUCUNGA, le 20 Novembre 1988 pour 08h30, afin de faciliter l'organisation. Avoir son sifflet et son pique nique pour la restauration. Une fiche a été préparée par le Ministère, de façon à bien contrôler le travail des arbitres et cela au tournoi et au cours de l'année.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma franche collaboration.

Frère Raoul

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif  
K I G A L I.
- Monsieur le Président de la Fédération Rwandaise de Handball  
K I G A L I.



Nzabanza Joseph

- Compléxité

06. 10. 1988

AD  
SP

NZABANITA Joseph  
Compte Bancaire  
25441/27 B C R  
B.P. 206 KIGALI

Kigali, le 06/10/1988

12 OCT. 1988

FACTURE N° 0025

Service C N D doit à Monsieur NZABANITA Joseph  
la somme de DEUX MILLE QUATRE CENT FRANCS RWANDAIS ( 2.400 FRW) suivant le Bon  
de Commande N° 230/88 du 27/05/88 pour la fourniture des marchandises ci-après

QUANTITE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
12 Paires	Chaussettes	200 F	2.400 F

TOT. 2.400 F

*[Signature]*  
10/10/88

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme  
de DEUX MILLE QUATRE CENT FRANCS RWANDAIS (2.400 FRW)

OP. 1888 du 20-10-88

NZABANITA Joseph.

*[Signature]*

Pour accord de paiement  
Le Président du C.N.D.

*[Signature]*

Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge de 18.10.88 du 20.10.88  
Inscrit sous poste ... du 21.10.88  
Kigali, le ... 06/10/88  
Le gestionnaire des crédits  
M. NZIZA Venantse



NZABANITA Joseph  
Compte bancaire  
25441/27 B C R  
B.P. 206 KIGALI

Kigali, le 06/10/1988

F A C T U R E N° 0025

Service C N D doit à Monsieur NZABANITA Joseph  
la somme de DEUX MILLE QUATRE CENT FRANCS RWANDAIS ( 2.400 FRW) suivant le Bon  
de Commande N° 230/88 du 27/05/88 pour la fourniture des marchandises ci-après

QUANTITE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
12 Paires	Chaussettes	200 F	2.400 F

TOT: 2.400 F

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme  
de DEUX MILLE QUATRE CENT FRANCS RWANDAIS (2.400 FRW)

Pour accord de paiement  
Le Président du C.N.D.

*Gaut*

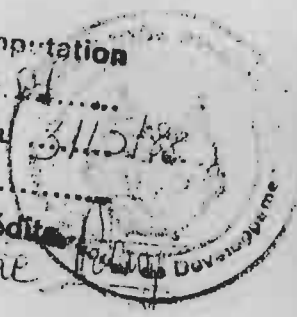
NZABANITA Josepho

*[Signature]*

Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge de *N. N. N. D. D. D. D.*

Inscrit sous poste *M.* du *31/05/88*  
Kigali, le *06/10/88*

Le gestionnaire des crédits  
*M. NZIZA Léonard*



DOMINAISE

SERVICE ..... C.N.D.

# BON DE COMMANDE

N° 230/88

Budget ..... 001 ..... Article R.101.01 ..... Littera 02.01.01

FOURNISSEUR NZABANITA Joseph A LIVRER à ..... C.N.D.

I.N.R. 64360 - 200

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
12 paires	de chaussettes pour l'équipe de basket de ball	200 F	2 400 F
<p>Pour Approbation le Président du C.N.D. NTAMABARI Maurice</p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>BAUCARRE Dominique Secrétaire Général du C.N.D.</p>			

02 JUIN 1988

NOUS DONNE DEUX MILLE QUATRE CENT FRANCS.

Total 2400 F

Visa du service du budget

Kigali, le 27/5 19 88

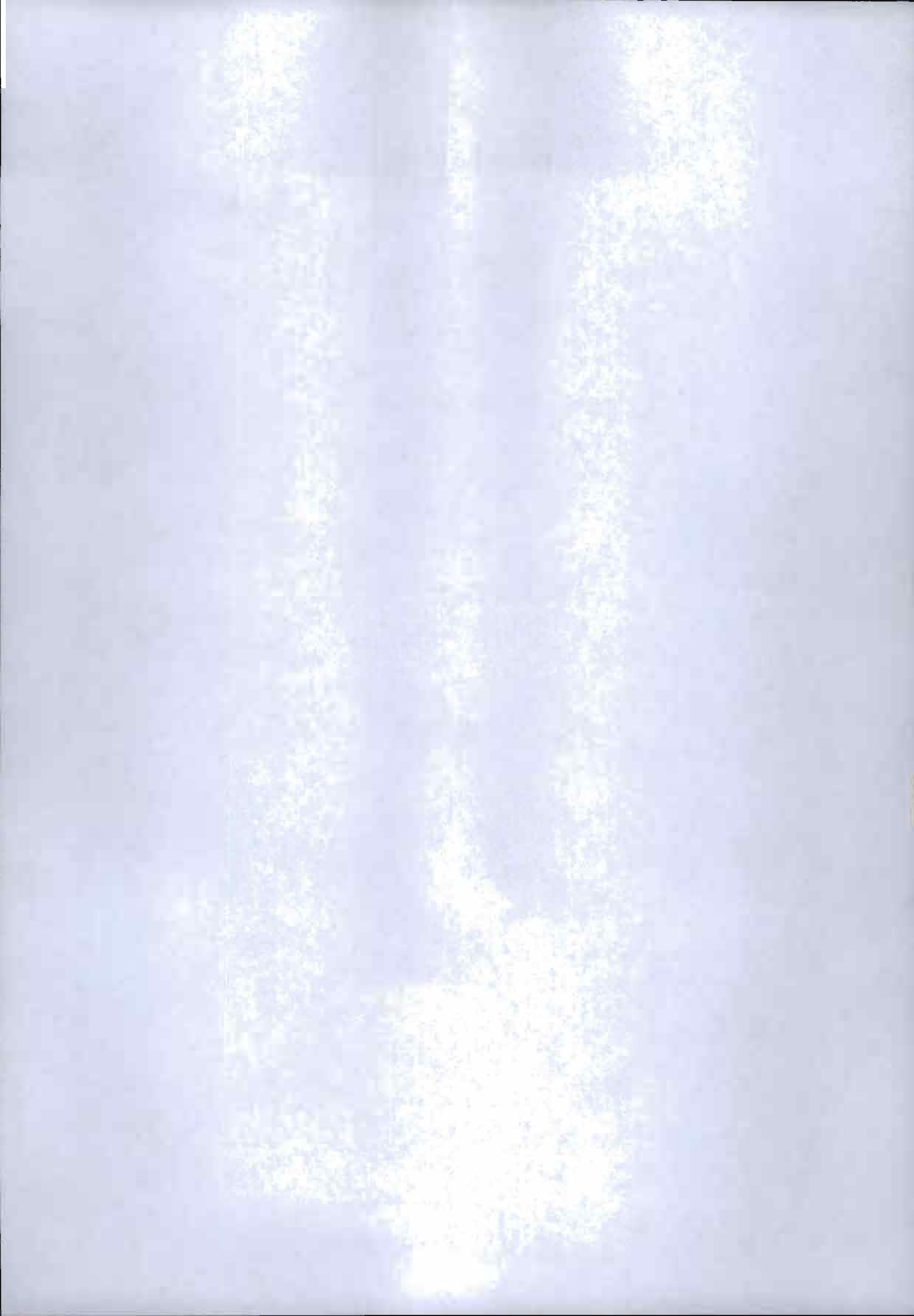
du contrôle.

Le (sout) Gestionnaire de Crédits

Inscrit fiche mod. 1 Poste n° ..... M

du 31/5 19 88





Mukamuruzenge Monique

lettre

Le 29/07/1988

17/8/88 1 doc



Kigali, le 29/07/1988.

*Cl*

Monsieur le Directeur des Sports  
au MIJEUCCOOP  
KIGALI

Monsieur le Directeur,

[Redacted]

Faisant suite à votre lettre du  
28 Juillet 1988 relative à mon absence au bureau jeudi le  
28 Juillet 1988 à 15H45', j'ai l'honneur de porter à votre  
connaissance que juste au moment de votre petit contrôle  
j'étais à la toilette.

Veillez agréer, Monsieur le  
Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I. à:

- Monsieur le Ministre de la  
Jeunesse et du Mouvement  
Coopératif

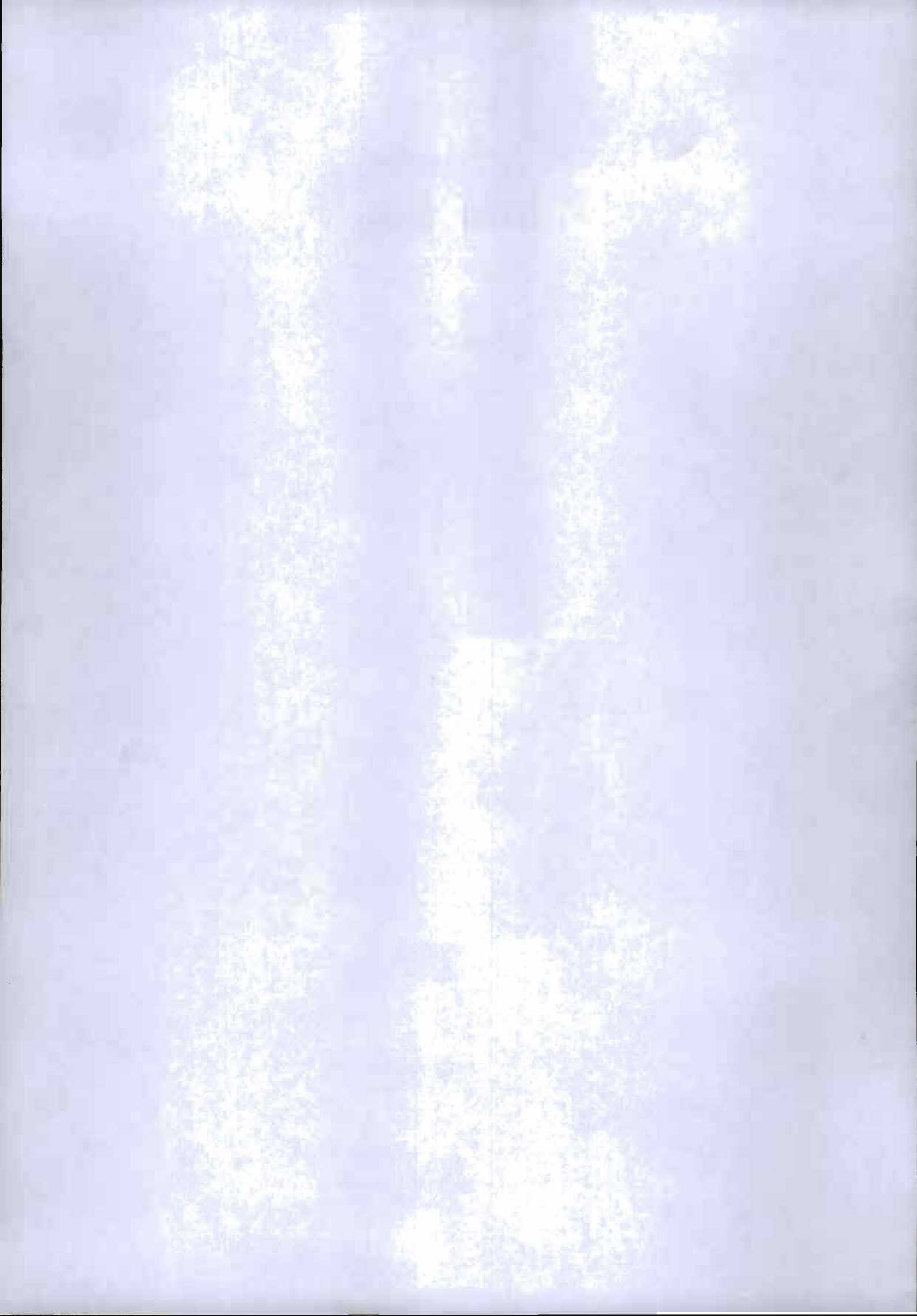
KIGALI

✓ - Monsieur le Directeur Général  
des Sports et Loisirs

KIGALI

MUKAMUDENGE Monique.-

*[Signature]*



LUNGERB Luthusa

— Completable

26.09.1888

10  
50

LUHUSA,  
TECHNICIEN MECANOGRAPHE

Gisenyi le 3/7/88.

à  
G I S E N Y I.

Compte N°040-0015096/94 RNF  
de NTIRENGANYA MARCEL  
B.K. KIGALI

26 SEP. 1988

FACTURE N° 0021/88.

LE Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère  
re des Finances et de L'Economie, Service des Douanes à Gisenyi, Doit à  
Monsieur Lungele Luhusa la somme de 25.000frs pour avoir réparé 2 machines  
à écrire et calculer.-

<u>TRAVEAUX effectués.</u>		1/ <u>MACHINE ECRIRE OLIVETTI 88 N° 335062.</u>	
<u>FOURNITURE Pieces.</u>	- Démontage pour vérification toute panne		3.500frs
	- pièce mouvement bobine de ruban		3.200frs
	- pièce pour tabulateur de tanque		2.500frs
	- Crique pour mouvement de chariot		3.700frs
	- pièce pour mouvement Espacement papier		3.800frs
	- - pièce pour Correction de caractères		2.300frs
			<u>19.000frs</u>
<u>TRAVEAUX effectués.</u>		2 / <u>MACHINE CALCULER ELECTRONIQUE CANO.</u>	
<u>FOURNITURE Pieces</u>	- Démontage pour vérification tout panne		3.500frs
	- 2 transistore N° P.N.100471		1.500frs
	- " " " " L.H.7714		1.000frs
			<u>6.000frs</u>

TOTAL générale 25.000frs

O.P. -1887 du 19-10-88

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE  
A LA SOMME DE VINGT CINQ MILLE FRNCS RWANDAIS

Fait à Gisenyi le 3/7/1988.

Pour accord de réparation  
Le RECEVEUR DES DOUANES CORNICHE  
Monsieur NSENGIYUNVA Athanase.

LE Mécanographe Technicien  
L U N G E L E Luhusa



Vu Pour la Réparation Conforme.  
LE RECEVEUR DES DOUANES CORNICHE  
Monsieur NSENGIYUNVA (Athanase).



Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du 17-11-06-28-27  
Inscrit sous poste 3 du 19 SEP. 1988  
Kigali, le 19 1988  
(Sous) Gestionnaire des Crédits

LUNGHUSA  
TECHNICIEN MECANOGRAPHE

Gisenyi le 3/7/88.

à  
GISENYI.

Cpte N° 040-0015096/94 RWF  
de NTIRENGANYA MARCEL  
B.K. KIGALI

FACTURE N° 0021/88.

LE Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Finances et de l'Economie, Service des Douanes à Gisenyi, Doit à Monsieur Lungele Luhusa la somme de 25.000frs pour avoir réparé 2 machines à écrire et calculer.-

TRAVEAUX effectués. 1/ MACHINE ECRIRE OLIVETTI 88 N° 335062.

FOURNITURE Pièces.

- Démontage pour vérification toute panne	3.500frs
- pièce mouvement bobine de ruban	3.200frs
- pièce pour tabulateur de tanque	2.500frs
- Crique pour mouvement de chariot	3.700frs
- pièce pour mouvement Espacement papier	3.800frs
- - pièce pour Correction de caractères	2.300frs
	<u>19.000frs</u>

TRAVEAUX effectués.

2 / MACHINE CALCULER ELECTRONIQUE GANO.

FOURNITURE Pièces

- Démontage pour vérification tout panne	3.500frs
- 2 transistore N° P.N.100471	1.500frs
- " " " " L.H.7714	1.000frs
	<u>6.000frs</u>

TOTAL générale 25.000frs

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE  
A LA SOMME DE VINGT CINQ MILLE FRNCS RWANDAIS

Fait à Gisenyi le 3/7/1988.

Pour accord de réparation  
Le RECEVEUR DES DOUANES CORNICHE

LE Mécanographe Technicien  
LUNGELLE Luhusa

Monsieur NSENGIYUNVA Athanase.

Vu Pour la Réparation Conforme.  
LE RECEVEUR DES DOUANES CORNICHE  
Monsieur NSENGIYUNVA Athanase.



Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du 18-113-26-21-21  
Inscrit sous poste 3 du 19 SEP. 1988  
Kigali, le 19 SEP. 1988  
le (Sous) Gestionnaire des Crédits



Ministère des Finances et de l'Economie  
Direction Générale des Douanes  
B.P. 718 KIGALI

GISENYI

Kigali, le 6/ JUILLET 1988.

No

Réf. No :

Annexe :

Objet :

BON DE COMMANDE N° 08/88

LE GOUVERNEMENT RWANDAIS, MINISTÈRE DES FINANCES-  
ET DE L'ÉCONOMIE, SERVICE DES DOUANES, BUREAU CORNICHE PRIE MONSIEUR-  
LUNGELE LUTUSA, DE RÉPARER UNE MACHINE À ÉCRIRE ET UNE MACHINE À -  
CALCULER AU FRAIS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCOMIE.

FAIT À GISENYI LE, 6/07/88

RCEVEUR DES DOUANES  
NSENGIYUMVA ATHANASE.

POUR APPROBATION

LE S/ GESTIONNAIRE DES CREDITS DES  
DOUANES.

RUTUYOMBA YOVITE.





No

Ministère des Finances et de l'Economie  
Direction Générale des Douanes  
B.P. 718 KIGALI

Ref. No :

Annexe :

Objet :

BON DE COMMANDE N° 08/88

LE GOUVERNEMENT RWANDAIS, MINISTÈRE DES FINANCES-  
ET DE L'ÉCONOMIE, SERVICE DES DOUANES, BUREAU CORNICHE PRIE MONSIEUR-  
LUNGELE LUHUSA, DE RÉPARER UNE MACHINE À ÉCRIRE ET UNE MACHINE À -  
CALCULER AU PRAIS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE.

FAIT À GISENYI LE, 6/07/88

RCEVEUR DES DOUANES  
NSENGIYUMVA ATHABASE.

POUR APPROBATION

LE S/ GESTIONNAIRE DES CREDITS DES  
DOUANES.

RUTIYUMBA YOVITE.



SERVICE

*Comptes*

BON DE COMMANDE

No

*901/88*

Budget

*18*

Article

*18 06*

Littera

*02*

*21*

FOURNISSEUR

*Impete Lubusa*

A LIVRER à

*Finances*

I.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
-	<i>Le paration de 1 machine à écrire (no 834062 et une machine à calculer CA 110 Montant: Vingt cinq mille francs</i>		<i>25 000 FRs</i>

*Pour accord*

*Le Directeur des Comptes  
Thomas Niyibizi*



*Visé et approuvé par le Secrétaire  
Général des Finances*

*P. S. Niyibizi*

Total

*25 000 FRs*

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le *23 SEP 1988*

Visa du service du budget  
et du contrôle.

DES FINANCES

Kigali, le *23 SEP 1988*

*Niyibizi*, le

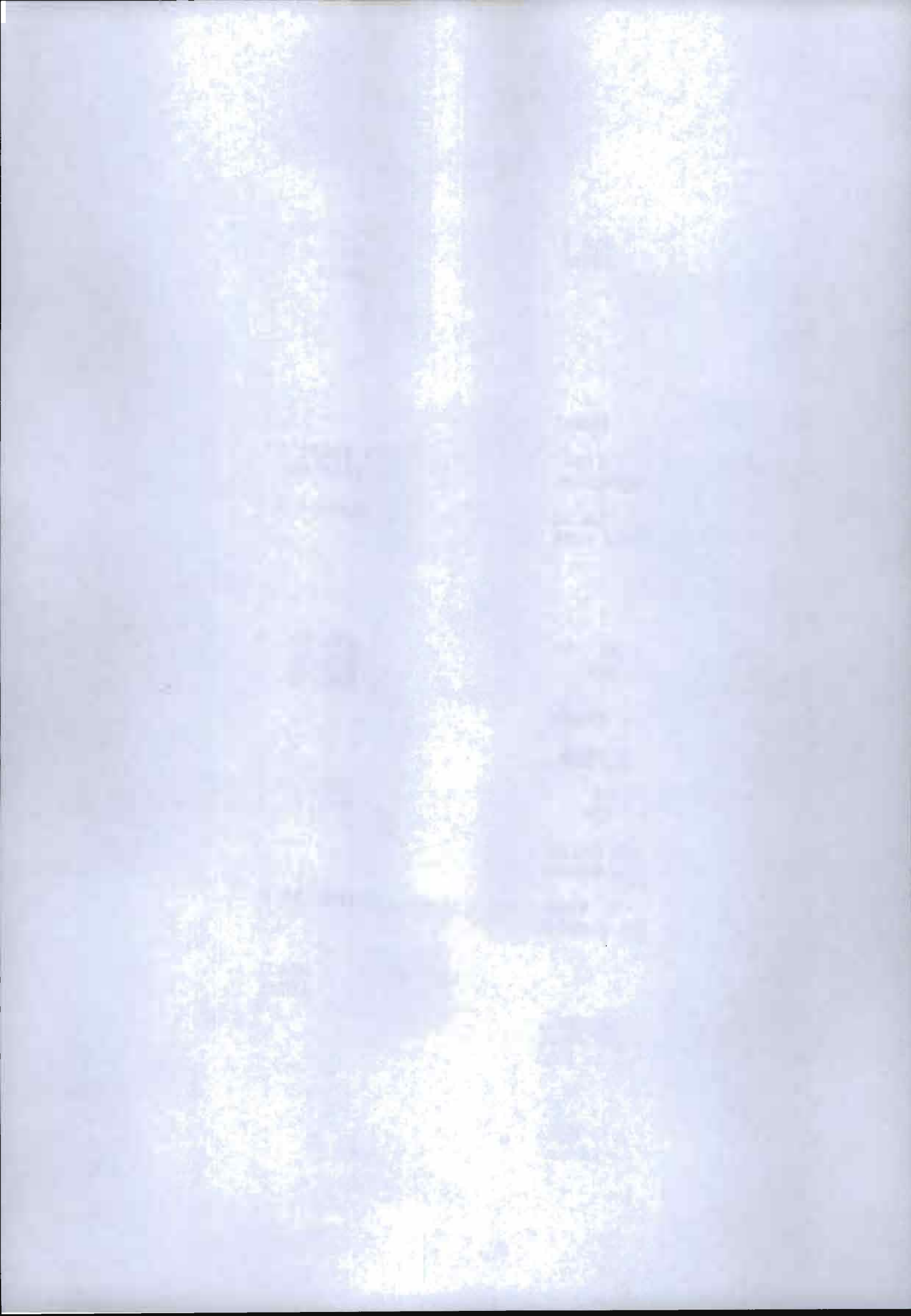
Le (sous) Gestionnaire de Crédits.

*Kalibangabo*



Inscrit fiche mod. 1 Poste No *3* du *19/9/88*





Ephem Rangira

- Comptabilis

23.09.1988

W  
MP

Ephrem RANGIRA

AK

23 SEP. 1988

DECLARATION DE CREANCE.-

Le Gouvernement de la République Rwandaise à l'occurrence la Direction Générale de l'Inspection Générale des Finances doit à Mr Ephrem RANGIRA Contrôleur des Finances à Butare la somme de 13.600frs (TREIZE MILLE SIX CENTS) pour les déplacements de service du contrôle financier effectués au moyens de sa camionnette Peugeot 504, SB 0332, 10CV, 1100 kgrs, voir les ordres de mission et réquisitoires ci-annexés:

Date	Trajet	Motif	kms roulés
29/12/87	Butare-Kigali	Consulter minisapaso renseignements complémentaires contrôle gestion de la Région Sanitaire Butare et Ecole des auxiliaires de santé Butare et Cyahinda	272kms

O.P 1887 du 19-10-88

Soit 272 kms à 50 frs/km = 13.600 frs (Treize mille six cents frs) Butare le 29/12/1987

Le Contrôleur des Finances  
Ephrem RANGIRA

Pour approbation  
Le Directeur Général  
de l'Inspection Générale  
des Finances

RUZINDANA.Raphaël

*[Signature]*

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 22 SEP. 1988

Vu pour vérification, approbation, et légitimation  
à charge du 18.118.02.03.03  
exercé sous poste 3  
Kigali, le 13/9/88  
Le (Ses) Gestionnaire des Crédits

*[Signature]*

DECLARATION DE DEPENSE.-

Le Gouvernement de la République Rwandaise à l'occurrence la Direction Générale de l'Inspection Générale des Finances doit à Ep hrem RANGIRA Contrôleur des Finances à Butare la somme de 13.600frs (TREIZE MILLE SIX CENTS) pour les déplacements de service du contrôle financier effectués au moyen de sa camionnette Peugeot 504, JB 0332, 10CV, 1100 kgrs, voir les ordres de mission et réquisitoires ci-annexés:

Date	Trajet	Motif	Kms roulés
29/12/87	Butare-Kigali	Consulter Minisabaso renseignements complémentaires contrôle gestion de la Région Sanitaire Butare et Ecole des auxiliaires de santé Butare et Cyahinda	272kms

Soit 272 kms à 50 frs/km =13.600 frs(Treize mille six cents frs)

Butare le 29/12/1987

Le Contrôleur des Finances

Ep hrem RANGIRA

Pour approbation

Le Directeur Général de l'Inspection Générale des Finances

RUZINDANA Raphaél

*[Signature]*

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 22/SEP. 1988

Val pour vérification, approbation, et imputation

à charge du 18.118.02.03.03

Effectif pour poste 5 du 1319/88

Kigali, le 13/9/88

Le (Ses) Gestionnaire(s) des Crédits

*[Signature]*

Ephrem RANGIRA

E.P.43.BUTARE

XX

DECLARATION DE CREANCO.-

Le Gouvernement de la République Rwandaise à l'occurrence la Direction Générale de l'Inspection Générale des Finances doit à Mr Ephrem RANGIRA Contrôleur des Finances à Butare la somme de 13.600frs (TREIZE MILLE SIX CENTS) pour les déplacements de service du contrôle financier effectués au moyens de sa camionnette Peugeot 504, CE 0332, 10CV, 1100 kgrs, voir les ordres de mission et réquisitoires ci-annexés:

Date	Trajet	Motif	km roulés
29/12/87	Butare-Kigali	Consulter Minisepaso renseignements complémentaires contrôle gestion de la Région Sanitaire Butare et Ecole des auxiliaires de santé Butare et Gashinda	272km

Soit 272 kms à 50 frs/km = 13.600 frs (Treize mille six cents frs)

Butare le 29/12/1987  
Le Contrôleur des Finances  
Ephrem RANGIRA

Pour approbation  
Le Directeur Général  
de l'Inspection Générale  
des Finances

RUCINDANA Raphaël  
*[Signature]*

*[Signature]*

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 22 SEP. 1988

Vu pour vérification, approbation, et imputation  
à charge de 18.118.02.03.03  
à l'adresse postale 5 du 1379188  
Remis le 1379188  
Le (Sous) Gestionnaire des Crédits

*[Signature]*

DECLARATION DE URGENCE.-

Le Gouvernement de la République Rwandaise à l'occurrence la Direction Générale de l'Inspection Générale des Finances doit à Mr Ephrem RANGIRA Contrôleur des Finances à Butare la somme de 13.600frs (TREIZE MILLE SIX CENTS) pour les déplacements de service du contrôle financier effectués au moyen de sa camionnette Peugeot 504, CE 0388, 10CV, 1100 kgrs, voir les ordres de mission et réquisitoires ci-annexés:

Date	Trajet	Motif	Distance
29/12/87	Butare-Kigali	Consulter l'insapepo renseignements complémentaires contrôle gestion de la Région Sanitaire Butare et Ecole des auxiliaires de santé Butare et Cyahinda	272km

soit 272 kms à 50 frs/km = 13.600 frs (Treize mille six cents frs)

Butare le 29/12/1987

Le Contrôleur des Finances

Ephrem RANGIRA

Pour approbation

Le Directeur Général de l'Inspection Générale des Finances

RUSIMANA Raphaël

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 22 SEP. 1988

Ve pour vérification, approbation, et imputation  
à charge du 18.18.0203.03  
inscrit sous note 3 da 1379/88  
Kigali, le 13/9/88  
Le (Sous) le Directeur des Cédés

*Recevi au Transporteur*

ORDRE DE MISSION

Monsieur *Egnerum Rungiro* ..... ( 1 )  
*Contrôleur de Finances* ..... ( 2 )  
est autorisé d'aller à *Kipali* .....  
Pour *Complément rapport de contrôle Région Soutaine Butare* ..... ( 3 )  
.....

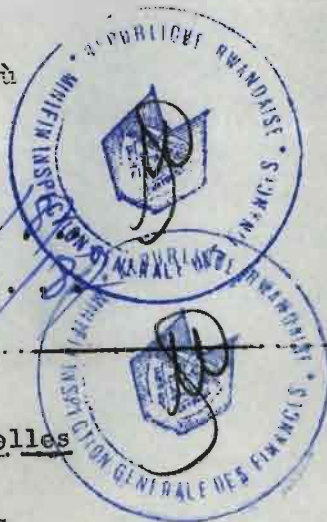
Date de départ. *29/12/87*  
Durée de mission *7 jours*  
Fait à Butare, le *29/12/87*

LE PREFET DE PREFECTURE DE BUTARE

*KARIMUNA LINDA*

Visa de l'autorité où  
l'agent s'est rendu

Arrivée le *29/12/87*  
Départ le *29/12/87*



Observations éventuelles

- ( 1 ) Nom et Prénoms
- ( 2 ) Qualification
- ( 3 ) Motif du départ

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE .....

.....

SERVICE .....

BUDGET :

EXERCICE :

IMPUTATION :

REQUISITOIRE

Le Transporteur *Ephrem Ndayir*.....

résidant à /..... *Bwira*..... Préfecture de *Bwira*.....

est prié de transporter Monsieur (s) Mlle (s).....

*Le Comptable Mr. Tuzane Ndayir Ephem*.....

..... (1)

Motif du voyage *Contrôle Financier*.....

se rendant de *Bwira*..... à *Kigali*..... (2)

Distance de ..... *242* km à *50*..... Frs le Km soit *13.600*.....

Arrêté à la somme de *Eriz. Milla. Six cent. S.*.....

..... (3)



Fait à *Bwira*....., le *15.04.1988*  
*Le Comptable*..... *Jean Baptiste*



*123.000*

- ~~Le Gestionnaire des Crédits~~
- ~~Le Sous-Gestionnaire des Crédits~~
- Le Comptable de Préfecture

- (1) Qualification du Fonctionnaire ou de l'Agent.
- (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée ne pas omettre de mentionner entre parenthèse; aller et retour.
- (3) Montant en toute lettre.
- (4) Biffer les mentions inutiles.



23 SEP. 1988

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise me doit la somme de 40.800 frs (QUARANTE MILLE HUIT CENT FRCS) pour les déplacements de service du contrôle financier effectués au moyen de ma camionnette Peugeot 504, GE 0332, 10 CV, 1100 kgrs. Voir à ce sujet, en annexe les ordres de mission, et requisitoire, ainsi que le détail ci-dessous:

Table with 3 columns: Dates, Trajet, Motif du déplacement, Kms roulés. Rows include dates like 07/05/87, 23/10/87, 26/11/87 and destinations like Butare Kigali, Butare-Kigali.

Soit 816 kms à 50 frs / km = 40.800 frs (QUARANTE MILLE HUIT CENT FRCS)

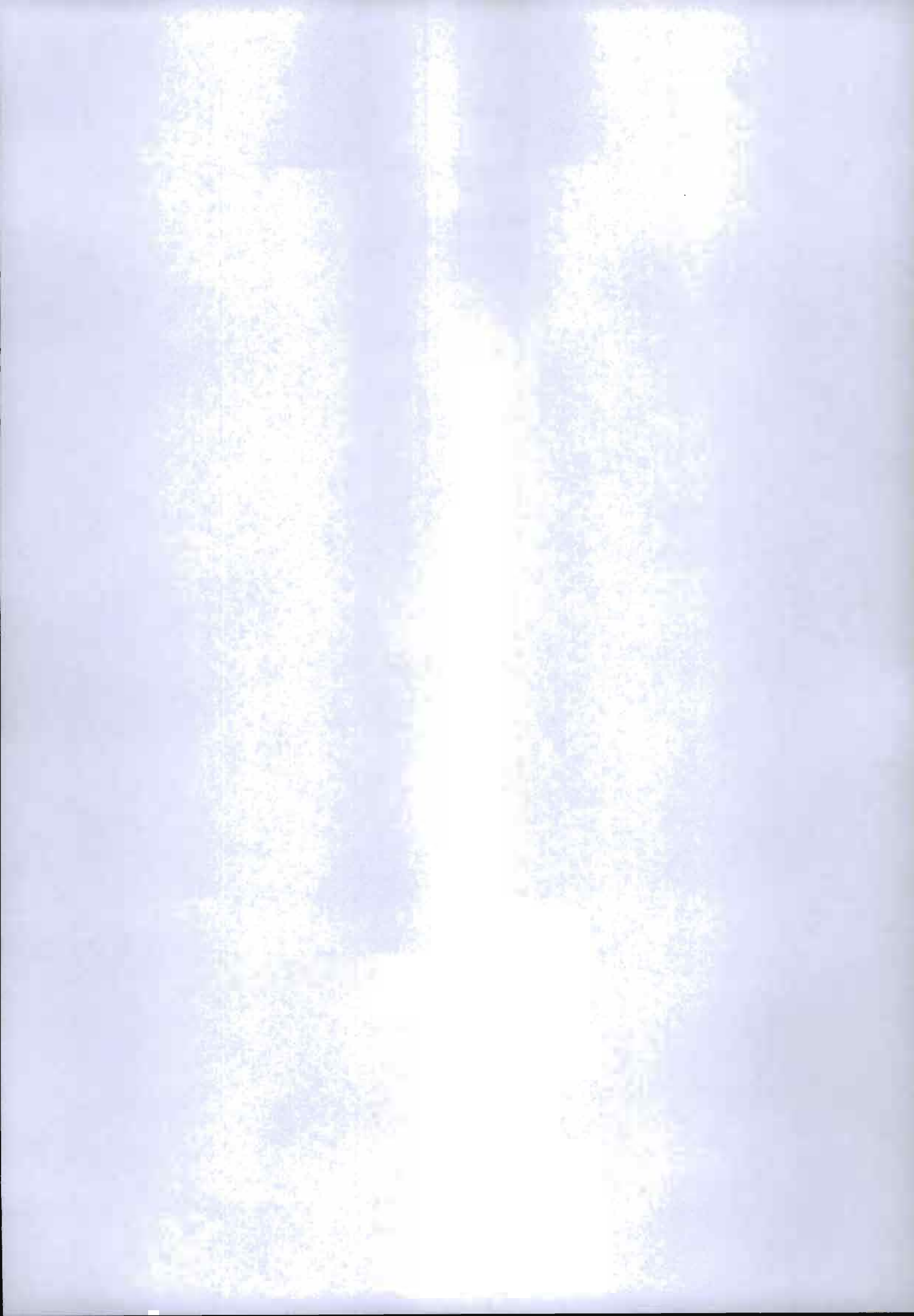
Butare ce 26/11/1987. Le Contrôleur des Finances Ephrem RANGIRA

Pour approbation. Le Directeur Général de l'Inspection Générale des FINANCES.

RUZINDWA Raphaël

VISA DE L'INSPECTION GENERALE DES FINANCES Kigali, le 22 SEP. 1988

Appareil vérification, approbation, et signature à charge du 18. MS. 02. 03. 03 inscrit sous le n° 1349188 Kigali, le 13/9/88



Ephrem RANGIRA

A.P.43.Butare

\*\*\*\*\*

DECLARATION DE CREANCE

\*\*\*\*\*

Le Gouvernement de la République Rwandaise me doit la somme de 40.800 frs (QUARANTE MILLE HUIT CENT FRs) pour les déplacements de service du contrôle financier effectués au moyen de ma camionnette Peugeot 504, GE 0332, 10 CV, 1100 kgrs. Voir à ce sujet, en annexe les ordres de mission, et réquisitoire, ainsi que le détail ci-dessous:

Dates	Trajet	Motif du déplacement	Kms
07/05/87	Butare Kigali	Contrôle SODICAR chez BP FINA et consulter Minisapaso au sujet du contrôle de la Région Sanitaire de Butare.	27
23/10/87	Butare-Kigali	Consulter IGF; puis Minisapaso au sujet de l'Ecole des auxiliaires de santé de Cyahinda.	27
26/11/87	Butare-Kigali	Consulter IGF et présenter rapport détournement commis par compta: 020 MUYIYURA Frévrier	27
Soit 816 kms à 50 frs /km = 40.800 frs (QUARANTE MILLE HUIT CENT FRs)			816

Butare ce 26/11/1987  
Le Contrôleur des Finances  
Ephrem RANGIRA

Pour approbation.

Le Directeur Général  
de l'Inspection Générale  
des FINANCES.

RUSINDA Raphaël

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 22 SEP. 1988

Vice-Directeur des Finances et Inspection  
18.118.0203.03  
Kigali, le 13/9/88  
Le (Général) Gestionnaire des Crédits

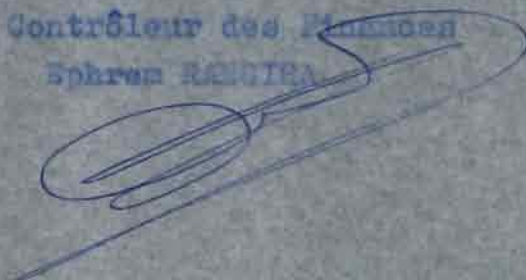
DECLARATION DE CREANCES

-----

Le Gouvernement de la République Rwandaise ne doit la somme de 40.800 frs (QUARANTE MILLE HUIT CENT FRCS) pour les déplacements de service du contrôle financier effectués au moyen de sa camionnette Peugeot 504, GB 0332, 10 CV, 1100 kgrs. Voir à ce sujet, en annexe les ordres de mission, et réquisitoire, ainsi que le détail ci-dessous:

Dates	Trajet	Motif du déplacement	Kms
07/05/87	Butare Kigali	: Contrôle BODICAR chez BP PTMA	
	:	: et consulter Minisagaso au sujet:	
	:	: du contrôle de la Région Sanitari-	
	:	: re de Butare.	27
20/10/87	Butare-Kigali	: Consulter IGF; puis Minisagaso	
	:	: au sujet de l' Ecole des auxiliaires	
	:	: de santé de Cyahinda.	27
26/11/87	Butare-Kigali	: Consulter IGF et présenter rapport	
	:	: détournement commis par comoref	
	:	: 1080 RWANDA Prævier	27
Soit 816 kms à 50 frs /km = 40.800 frs (QUARANTE MILLE HUIT CENT FRCS)			816

Butare ce 26/11/1987  
 Le Contrôleur des Finances  
 Ephrem RABIRWA



Pour approbation.  
 Le Directeur Général  
 de l'Inspection Générale  
 des FINANCES.

RUBINDA, Raphaël



Ephrem HANGIRA

R.P.43.Butare

\*\*\*\*\*

**DECLARATION DE SERVICES**

\*\*\*\*\*

Le Gouvernement de la République Rwandaise ne doit la somme de 40.800 frs (QUARANTE MILLE HUIT CENT FRs) pour les déplacements de service du contrôle financier effectués au moyen de sa camionnette Peugeot 504, CE 0332, 10 CV, 1100 kgrs. Voir à ce sujet, en annexe les ordres de mission, et réquisitoire, ainsi que le détail ci-dessous:

Date	Trajet	Motif du déplacement	Kms roulés
07/05/87	Butare Kigali	Contrôle SOGIBAR chez BP FIMA et consulter Minisapaso au sujet du contrôle de la Région Sanitaire de Butare.	272 km
23/10/87	Butare-Kigali	Consulter IGF; puis Minisapaso au sujet de l'école des auxiliaires de santé de Ouyinda.	272 "
26/11/87	Butare-Kigali	Consulter IGF et présenter rapport détournement commis par comoref : G20 RUYIVURA Prévrier	272 "
soit 816 kms à 50 frs /km = 40.800 frs (QUARANTE MILLE HUIT CENT FRs)			816 kms

Butare ce 26/11/1987  
Le Contrôleur des Finances  
Ephrem HANGIRA

Pour approbation.

Le Directeur Général  
de l'Inspection Générale  
des FINANCES.

RUBIMANA Raphaël

Vu pour vérification, approbation, et imputation  
à charge du ..... 18.118.02.03.03  
Inscrit sous poste ..... 4 ..... du 1379188  
Kigali, le 13/12/88  
Le (Prés) Gestionnaire des Crédits

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 22 SEP. 1988

*Livre au transporteur*

ORDRE DE MISSION

Monsieur *Ephrem RAVIHA*  
*Contrôleur des Finances à Butare*  
est autorisé d'aller à *Kigali*  
pour *consulter la Direction P.F. finca dans*  
*l'affaire SODICAR. Aut. lettre Com et R. P. M. n. n.*  
*N. n. 0189/05/PCA 6727/127 du 10/3/87 et consulter*  
*Mimisipaso pour comptabilité Région Semitome Butare.*

Date de départ. . . . .  
Durée de mission. *1 jour*  
Fait à Butare, le. *7/5/1987*

LE PREFET DE PREFECTURE DE BUTARE  
..... *RUZINDANA. R. Ruzindana*

Po S/P *HABUMUGISHA Michel*

Visa de l'autorité de l'agent s'est rendu

Arrivée le. *8/5/87*  
Départ le. *9/5/87*



Observations éventuelles

*MUNYAKARABU Chats*  
Chef de Division  
Comptabilité des R.S.

- (1) Nom et Prenoms
- (2) Qualification
- (3) Motif du départ

*123 kms*

ORDRE DE MISSION.

Monsieur... *Ephrem Ruyigira* ..... ( 1 )  
Contrôleur... *Ides. Umwandu* ..... (.2 )  
est autorisé d'aller à... *Lipizi* .....  
Pour... *consulte Minsafato par génie et tech. de auxiliaire de*  
*route à Butare et Cyphukdo* .....

Date de départ: *20/10/1987* .....  
Durée de mission: *1 jour* .....  
Fait à Butare, le *21/10/87* .....

Le Chef de Service,

Visa de l'autorité de  
l'agent s'est rendu  
Arrivée le... *23/10/87* .....  
Départ le... *23/10/87* .....

*Gashongyire M.C.*  
Le Préfet de Préfecture Butare.-  
*ppr Ndalabamenyiruhab*

Observations éventuelles:

- (1) Nom et Prénom
- (2) Qualification
- (3) Motif du départ.



*123 kms*

*Troumpu X*

ORDRE DE MISSION.

Monsieur..... *Roupinia E. Nshyamba* ..... ( 1 )  
 ..... *Contrôleur des finances* ..... ( 2 )  
 est autorisé d'aller à..... *Kipali* .....  
 Pour..... *Complément rapport de contrôle des comptes* .....  
 ... *N. Y. T. R. X. Xavier* .....

Date de départ: ... *26/11/1987* ...  
 Durée de mission: ... *1 semaine* ...  
 Fait à Butare, le ... *26/11/1987* ...

Le Chef de Service,

Visa de l'autorité où  
 l'agent s'est rendu.  
 Arrivée le...  
 Départ le...



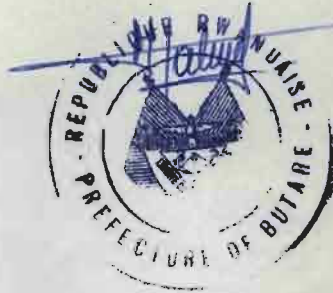
*Gahunguza M. C.*

Le Préfet de Préfecture Butare.-

*Bo S/P HAMBURUGISHA Michel*

Observations éventuelles:

- (1) Nom et Prénom
- (2) Qualification
- (3) Motif du départ.



*123 km<sup>s</sup>*



REQUISITOIRE

Le Transporteur *Ephrem RABIERA*  
résidant à... *Butare*... Préfecture de... *Butare*  
est prié de transporter Monsieur (s) *Ephrem RABIERA*  
*Contrôleur de Travaux*  
..... (1)  
Motif du voyage *Contrôle Financier*  
se rendant de... *Butare*..... à *Kigali*..... (2)  
Distance de ..... *816*... Km à *50*..... Frs le Km soit *40.800* ✓  
Arrêté à la somme de *Quarante mille huit cents francs*

Fait à Butare le *25/5/1928*

- ~~Le Gestionnaire des Crédits~~
- ~~Le Sous-Gestionnaire des Crédits~~
- ~~Le Comptable de Préfecture~~



- (1) Qualification du Fonctionnaire ou de l'Agent.
- (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée ne pas omettre de mentionner entre parenthèse; aller et retour
- (3) Montant en toute lettre
- (4) Biffer les mentions inutiles.

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le \_\_\_\_\_

*423 kms*

**MUKEKA Edouard**

R.C. A 1619

B.P. 698 Kigali

Tél. 72037 - 76563

B.C.R. cpte n° 6933/46

# MATÉRIEL ÉLECTRIQUE PLOMBERIE ET MENUISERIE

V/réf.: D.G. N° 94/B/88

Kigali, le 04 mars 1988

FACTURE N° 21/88

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ÉNERGIE B.P. 24 KIGALI.-

doit

nc 2832-5208

Quantité	Libellé	Prix unitaire	Prix total
7	Poignets pour armoire	170	1.190
1	Serrure à cylindre	1.700	1.700
1	Globe incliné	750	750
1	Peauille métallique de 14"	230	230
<b>TOTAL</b>			<b>3.870</b>

**POUR RÉCEPTION CONFORME**

Kigali, le 17/03/1988

R. LIBANJE *R. Libanje*  
Directeur Général

Vu pour vérification, approbation, imputation  
à charge du A.8.1.150.202.1501

Inscrit sous poste ...3.4... du 13/2/88

Kigali, le ...22/3/88

Le gestionnaire des crédits

*NDAHAYO* Patrice Ndayo

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de

**TROIS MILLE HUIT CENT SOIXANTE DIX FRANCS.-**

MUJAKA Edouard

Kigali, le 03 / 03 19 88

R.C. A 1619  
B.P. 698 Kigali  
Tél. 72037

B.C. No 94/B/88

Bordereau d'expédition No 2323

Destinataire: MINITRAPE

Bureau judiciaire

ik 2634-5210

Quantité	Libellé	Prix unitaire	Prix total
7	paignets pour armoire	170	1.190
1	serrouse à cylindre	1700	1.700
1	plombé incliné	750	750
1	pau melle mit. de 24	230	230
			3.870

Enlevé par

Reçu les marchandises

Camion: .....

en bon état

Chauffeur: .....

Le Destinataire

*[Signature]*  
Kavanyko

E RWANDAISE

# Bon de Commande N° 941B/88

Budget oud Article 181150202 Littera 1501

Fournisseur Mubeka Edouard A LIVRER à MINITRAPC

Imprikaf

RBF  
SERVICE

P.C.

Quantité	Désignation	Prix unitaire	Prix total
	<b>Bureau Judiciaire</b>		
		<b>VISA DE L'INSPECTION GENERALE</b> <b>DES FINANCES</b> Validé le <b>22 FEN 1988</b>	
1	grets pour armoire	170	1190
1	Serrure à cylindre	1700	1700
1	globe incliné	750	750
1	pannelle métallique 14mm	230	230
Nous disons Trois mille huit cent soixante dix			
francs rwandais			

Total 3870 Fw



Visa du service du budget

et du contrôle.

*[Signature]*

Secrétaire Général  
**NYONI Bonaventure**

Inscrit fiche mod. I Poste n° 34 du 7312/88



*[Signature]*  
P. Ngabire

*Mimimat*

Import - Export

**Ets**

Représentant

R. C. A. 1267  
Magasin : avenue commerciale :  
Tél. 2012  
Bureau - dépôt : Boulevard de  
exposition Nyabugogo : Tél. 3272

**Sakumi Anselme**

Machine SINGER  
Vélos MAGURU et The Rex  
Cimenterie de Bugarama

Vu B.C. 1133 Kigali  
RWANDA

A traiter par	<i>SAKUMI ANSELME</i>
Date entrée	<i>27-1-87</i>
N° Classement	<i>7608-1-87</i>

Kigali, le 19/01/1987.

N° 07/S.A/M.J/87.

Monsieur le Ministre de l'Industrie, des Mines et de  
l'artisanat  
Kigali.

Objet : Rapport sur les rencontres Franco-Africaines tenues à Libreville au Gabon  
du 11 au 13 Janvier 1987 sur l'entreprise et le développement.

Monsieur le Ministre,

Suite au voyage effectué du 07/01/87 au 13/01/1987 à Libreville (Gabon) via Bujumbura (Burundi), je me permets de vous transmettre mes observations et faits apportés par ce voyage, de prime abord je tiens à vous remercier d'avoir eu cette idée de laisser la porte ouverte aux Hommes d'affaires pour participer à ces rencontres en vue d'aider à la promotion de l'industrie et à la coopération du peuple Rwandais avec le monde extérieur.

En date du 10/01/87, lors de la séance inaugurale, furent entendues les allocutions de son Excellence M. Hadj Omar Bongo, Président de la République Gabonaise, celle de Michel Aurillac, Ministre français de la coopération et celle de Monsieur Etienne Njoyasirou, Ministre de l'Industrie et des Sociétés de l'Etat de la République Gabonaise; Chacun de son côté évoquait l'esprit de coopération sincère et d'entente mutuelle, que ça soit du partenaire français que du partenaire africain. Le Président lui-même termina son allocution en s'exprimant en ces termes "Faites-moi de la bonne économie et je vous ferai de la bonne politique".

Après l'ouverture solennelle des débats j'ai participé à la commission thématique sous le thème: Le marché, l'élaboration du produit et le partenariat technique et le commercial.

.../...

Nos discussions s'étendaient sur les points énumérés ci-dessus mais le sujet partenariat technique et commercial fut le point chaud de la discussion. Nous avons constaté que pour la bonne marche, de l'entreprise il faut tout d'abord un mariage équilibré des deux partenaires basé sur des idées réalistes et concrètes. En matière de redevances sur le transfert de processus technologique, licence de marque et approvisionnement, j'ai dû intervenir moi personnellement en ces termes. Il faudrait, pour la bonne marche de l'entreprise, pour avoir une coopération sincère, supprimer au possible les freins du développement industriel et économique en Afrique qui sont les suivants :

1° Les redevances très élevées de pourcentage calculées sur le chiffre d'affaires brut et ce pendant toute la durée du contrat qui va jusqu'à dix ans et pouvant se renouveler avec le même taux sur les redevances.

2° Le salaire très élevé de l'assistance technique européen.

3° Beaucoup d'avantages accordés à l'expatrié prétendant vivre en brousse.

4° Les frais en matière fiscale tant du côté français que du côté Africain.

5° La fourniture de la matière première à des prix exorbitants. Cela suite à l'exclusivité accordée aux partenaires Européens ce qui handicape le prix de revient du produit africain. A cela je propose les solutions suivantes :

- Pour le premier point, supprimer les redevances sur le transfert technologique ou tout au moins inclure un montant raisonnable et fixe dans le coût des machines d'équipement ce qui permettra d'évaluer la rentabilité du produit à fabriquer et ainsi déterminer si oui ou non cette coopération en vaut de la peine. En ce qui est de redevances sur la marque et le brevet, je suggère que les Africains devraient marquer sur leurs produits les noms authentiquement africains "en donnant un exemple sur le vélos qui sera lancé sur le marché au Rwandais prochainement, portera le nom "MAGURU" ce qui signifie Jambes (moyen de déplacement).

- Pour le 2ème et 3ème point, je continue à vous faire remarquer que nous constatons une grande différence rencontrée entre un investisseur particulier Européen travaillant sur son propre compte, les avantages et le salaire minime qu'il accepte face à un partenaire Européen associé à un africain. En même temps une autre solution est la formation renforcée du technicien africain.

- Pour ce qui est en matière fiscale, j'invite à ce que les deux parties puissent alléger ces frais cela dépendant des Etats tant Africains qu'Européens.

- Au dernier point, il faut exclure l'exclusivité de fourniture de matière première ou tout au moins en faire des conditions "Collaborer à la recherche du prix compétitif". En somme il serait très long d'énumérer tout les points qui ont été soulevés par chacun des participants que ça soit dans la première commission que je viens de citer ci-haut ou dans une autre commission à laquelle j'ai participé le jour

suyvant (le 12/1/87) dont le thème était l'Agro-industrie et pêche, nous sommes convenus que pour un mariage équilibré des nos entreprises, il nous faut de la conscience, de la confiance et de la solidarité sinêtre.

En rencontres privées, j'ai eu l'occasion de rencontrer Monsieur MANCA, fondateur de la Société O M A et Directeur du Département Afrique, nous nous sommes mis d'accord sur les points qui jusqu'aujourd'hui restaient divergents, ces points ont été ratifiés et le contrat fut accepté en bonne et due forme. Lors de notre passage à Bujumbura (Burundi). J'ai pu avoir des entretiens avec Monsieur SEBENDO Germain, Administrateur Délégué, fondateur de l'usine de cycles au Burundi et nous nous sommes penchés sur la complémentarité de nos deux usines ce qui nous permettra de gagner un grand marché et ainsi réduire au possible le prix de revient du produit.

Vous m'excuserez, Monsieur le Ministre, d'avoir été long, mais il me revient juste de porter à votre connaissance que ces rencontres ont été fructueuses pas seulement pour les Hommes d'affaires qui vous accompagnaient mais aussi pour tout le pays, l'Afrique, et les divers coins du monde qui pourront bénéficier de cette relance en matière de coopération.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous remercier de ce geste suprême, de cette idée géniale qui vous pousse à la recherche du développement national tant dans le domaine de l'industrie que dans le domaine de la politique de coopération internationale. Nous sommes appelés à nous suffire et cela ne dépendra que de l'effort de chacun de nous tous.

Avec espoir que mon rapport vous montrera les fruits de notre voyage, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, l'expression de mon plus profond respect.

SAKUMI Anselme.

Copie pour information à:

x - Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise.

Kigali.

- Monsieur le Secrétaire Général de la  
C.C.I.R.

Kigali.

*Mémorandum*

SEMBEBA J. Baptiste  
C/O Forge Gouvernementale  
B.P 40 Nyabisindu.-

Nyabisindu, le 23/12/1986

A traiter par	.....
Date entrée	27.12.88
N° Classement	24639/88

Nyakubahwa Bwana Prezida wa Republika  
y'Urwanda  
KIGALI.-

*Vu*

Impanvu: Raporo y'ubutumwa. Nyakubahwa Bwana Prezida wa Republika,

*af*

Hamwe n'iyi baruwa, nshimishijwe no kuberereza raporo y'ubutumwa mwanyoherejemo muri Kenya kuva kuwa 17/10/86 kugera kuwa 24/10/86.

Ndashimiye, Nyakubahwa Bwana Prezida wa Republika.

SEMBEBA J. BAPTISTE.

*[Signature]*

Bimenyeshejwe:

- Bwana Ministri w'Ububanyi n'amahanga  
KIGALI.-
- Bwana Ministri w'Inganda, Mini n'Imyuga  
KIGALI.-
- Bwana Umuyobozi w'Uruganda rwa Leta  
NYABISINDU.-



Nyakubahwa Bwana Prezida wa Republika, nashimishijwe n'ubutumwa mwanyoherejemo muri Kenya i Nairobi kuwa 17/10/86 kugeza kuwa 24/10/86. Mu magambo arambuye dore uko ubwo butumwa bwagenze:

1) Jyewe SEMBEBA J. Baptiste nari nyoboze bagenzi banjye babiri: uwitwa KALINDA wo mu Gakinjoro na MUKIZA wo ku Gisenyi ukora mu bya tannerie. Twahagurutse i Kanombe nyuma ya saa sita, duhagarara i Bujumbura akanya gato dukomeza twerekeza i Nairobi; twahageze hafi saa moya za ni mugoroba. Nkuko byari biteganyijwe, twakiriwe na Ambassadeur uhagarariye igihugu cyacu muri Kenya, adushakira icumbi muri Hôtel Embassy. Rwose iminsi; yatubanye mike cyane; nkuko rero biteguraga iminsi mikuru aho i Nairobi, kuwa kuwa gatandatu, kugeza kuwa mbere taliki ya 19/10/86 ntacyo twashoboye kugeraho, ariko nanone Ambassadeur wacu yari yampaye uburyo kubavugana igihe twaba hari icyo dukeneye haba ku kazi cyangwa aho twari ducumbitse.

Kwitaliki ya 20/10/86 mu gitondo bampamagaye bavugako twitegura tukajya kwakira Umunyamabanga mukuru wa M.R.N.D; haje Conseiller wa Ambassade atujyana ahantu hitwa Jua kali arinaho twakiriye Umunyamabanga mukuru wa Muvoma yacu, aho twanakurikiranye ibikorera aho. Hafi mu ma saa saba nibwo abo twari dutegereje bahageze, turabakira, tuvugana nabo, ubwo barakomeza dusigara natwe mu byacu.

Ngarutse ku byabo bacuzi ba Jua kali; bakora bimwe n'abacuzi bacu bo mu Gakinjoro i Kigali kuko bacura ibintu bitagomba gucunwa (forgeage à froid) nk'imbabura, amakarayi, indobo, amasanduka (malles) n'ibindi. Nkuko rero nari nyoboze bariya ba Militant navuze haruguru, haje kuvuka ikibazo cyaha Mukiza ukora mu bya tannerie kuko ntabwo yari azi ibyerekeye gucunwa, kandi na Conseiller wa Ambassade yamubwiye ko yaje ku buryo bunyuranye na programu yacu, ngo bari baziko twese turi abacuzi.

2) Ibyerekeye tannerie: twifatiye tagisi, dushaka n'umuntu uhazi kugirango ahaturageze, n'ahantu bahindurira impu gusa, bafite imashini nyinshi, bafata izo mpu zumye bakazishyira mu mashini izivanaho ubwoya ariko baba bashyizemo umuti wo kuzoroshya. Iyo ubwoya bushizeho bazinyuza mu yindi mashini izihara, hakaba n'izindi zo kumutsa, n'izindi zo gushyiramo amarangi, kandi ugasanga zoroshye nk'umwenda, gusa sinavugako aho bakora inkweto cyangwa se ibindi bintu bikorwa mu mpu oya, ahubwo bo batunganya impu gusa, abakora inkweto nabo bakirwanaho bazigura cyangwa se bakazohereza ahandi.

3) Aho muri Jua kali, nagerageje kureba neza, nasanze bita ku kazi kabo cyane, bagakora bafite umwete ndetse n'ubuhanga, nuko nta masoko bafite bacuruziramo ibintu byabo, nkuko nabajije abacuzi b'iyo muri Kenya bansubije bati iyaba twari dufite aho tugurishiriza byadushimisha, ndongerana nti ese ntabwo mufite uburyo mubitsa mw'isanduku? Bati, oya, umuntu aragarisha agashyira mu mufuka we. Kandi rero, ibikoresho by'ibanze babibona hafi yabo nko mu nganda cyangwa se mu maduka: bifashisha ibyo bicuriye nk'imivuba (ventilateurs) barayicurira kandi ibyo bacura bishyushye ni bike. Nkuko nigeze kubivuga, bacura ubwoko bwinshi bw'ibintu, nuko bafite nyine ibikoresho byinshi baturusha, cyakora rero jye navuganye na Conseiller wa Ambassade ko baturwanaho bagashaka uburyo bworoheje bwo kubona ibyo bikoresho arabyemera, ahasigaye n'aha Leta y'Urwanda. Ikindi nabonye aho Jua kali igitsina-gore cyaha nacyo nticyasigaye inyuma, bafatanyaga n'abagabo gusiga amarangi kubyo baba bamaze gucunwa. Iyaba twari dufite ibikoresho, twe hano i Nyabisindu tubarusha byinshi (technique) nko gucunwa ibyuma tubicanye nabo bakaturusha gucunwa imbabura z'ubwoko bwinshi mbese nkuko nashoboye kugura échantillons ebyiri z'imbabura kugirango natwe tuzazikore kuko bansobanuriye ko zitamara inkwi (amakara).

#### IBYIFUZO BYANJYE

Nyakubahwa Prezida wa Republika narishimye cyane kubera intego mwiyeje yo gushyigikira imilimo y'amaboko, kubera igihe twari dufite cyari gito cyane, nifuzako cyakongerwa, nkifuzako ndetse ko mwakohereza benshi bakongera ubwenge bihagije, kubera tekunike bakuye ahandi bakayigisha bagenzi babo maze umusaruro ukiyongera. Sinarangiza rero Nyakubahwa Prezida wa Republika ntongeye kubashima, gusurira izindi nganda ni byiza, byadufasha cyane, nkaho baba bacura bakoresheje inyundo ku byuma bihiye twakongera ubumenyi n'ubuhanga byacu maze tugateza igihugu cyacu imbere.

502 MINAFFET RW  
502 MINAFFET RW  
MOM  
502 MINAFFET RW  
420080 BSCE VI

*Minimat*  
*Reside*

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION  
KIGALI (RWANDA)  
TELEX NUMBER: 967502  
ANSBK MINAFET RW

*Open*

NUMERO DE TELEPHONE AU BUREAU: 5203  
NUMERO DE TELEPHONE AU DOMICILE: 4028

VEUILLEZ TELEPHONER S.V.P. A MONSIEUR EMMANUEL TWAGIRUMUKIZA AU  
BUREAU NUMERO 5203 OU A SON DOMICILE NUMERO 4028 ET LUI DIRE QUE CE  
CABLE EST ARRIVE AFIN QU'IL PUISSE LE PRENDRE CAR IL S'AGIT D'UN  
MESSAGE URGENT, REPETONS, URGENT. REMERCIEMENTS ANTICIPES.

-----  
29 OCTOBRE 1986

ATT: M. EMMANUEL TWAGIRUMUKIZA

WE RECONFIRM ESSENTIAL POINTS DISCUSSED WITH YOU TODAY DURING OUR  
TELEPHONE CONVERSATION.

THE FOLLOWING ARTICLE APPEARED IN THE OCTOBER 6 EDITION OF THE  
'CHEMICAL MARKETING REPORTER', AN AMERICAN TRADE PUBLICATION,  
ANNOUNCING THE PURCHASE OF FAIRFIELD AMERICA CORPORATION BY WELCOME  
PLC OF THE UNITED KINGDOM:

CITATION:

+AOSI SELLS FAIRFIELD  
-----

+AOSI, A PRIVATE HOLDING COMPANY, HAS SOLD THE ASSETS OF FAIRFIELD  
AMERICAN CORPORATION, ITS U.S. PESTICIDE OPERATION, TO WELLCOME PLC  
OF THE U.K. FOR AN UNDISCLOSED PRICE. AOSI SAYS THE SALE ALLOWS  
THE COMPANY TO CONCENTRATE ON ACTIVITIES IN SPECIALTY LUBRICANTS  
THROUGH ITS AMERICAN OIL AND SUPPLY CO. SUBSIDIARY BASED IN NEWARK,  
N.J. THE COMPANY ACQUIRED STAUFFER CHEMICAL COMPANY'S SYNTHETIC  
LUBRICANTS BUSINESS TWO YEARS AGO AND IS LOOKING FOR ADDITIONAL  
ACQUISITIONS IN THE FIELD, SAYS AOS PRESIDENT JOHN D. FREDERICKS.+

FIN DE CITATION

A PHOTOSTAT OF THIS ARTICLE AIRMAILED TO YOU TODAY.

OUR PURCHASE CONTRACT NR. 29241 COVERING 40 MT OF CRUDE EXTRACT AT  
USD 24.00/KILO FOB ANTICIPATED SHIPMENT OF OLDER EXTRACT. THEREFORE  
THE PRICE IN THE CONTRACT WAS CORRECT AT THE TIME IT WAS CONCLUDED.  
THIS STATEMENT IS SUPPORTED BY THE FACT THAT M. MUSEMAKWELI SIGNED  
IT AND AFFIXED THE SEAL OF OPRWA ON THE CONTRACT.

OPRWA'S DECISION TO PROCESS OLD CRUDE EXTRACT INTO PALE DOES NOT  
PERMIT THEM TO 'DELAISSER' OR TO 'IGNORER' THEIR CONTRACTUAL  
COMMITMENT WITH US. CONCLUSION: OPRWA MUST NOW SHIP FRESH CRUDE  
EXTRACT TO FULFILL THIS CONTRACT.

AS YOU KNOW 'IL EXISTA' (THERE EXISTED) ANOTHER CONTRACT BETWEEN  
OPRWA AND BIDDLE SAWYER, OUR NUMBER 29242 WHICH COVERED 10 MT OF  
CRUDE EXTRACT FRESH PRODUCTION FROM FRESH FLOWERS AT USD 27.00 FOB.  
THIS CONTRACT WAS AIR SHIPPED TO US BY OPRWA IN JUNE 1986. OPRWA  
DID NOT OBJECT TO THE PRICE OF USD 27.00 FOR THE FRESH EXTRACT FROM  
FRESH FLOWERS AT ANY TIME PRIOR TO THE DAY OF SHIPMENT FROM KIGALI.  
CONCLUSION - OPRWA FULFILLED ITS CONTRACTUAL COMMITMENT AND NEVER  
ONCE OBJECTED TO THE PRICE. THE TROUBLE BETWEEN OPRWA AND BIDDLE  
ONLY DEVELOPED IN SERIOUS TERMS AS A RESULT OF THE 'FAUX  
RENSEIGNEMENT' (MISINFORMATION) FURNISHED TO M. MUSEMAKWELI BY  
FAIRFIELD AMERICA CORP. DURING HIS LAST VISIT TO THE UNITED STATES.  
THE OBJECTIVE OF FAIRFIELD AMERICA CORP. WAS TO FORCE A BREACH OF  
THE RELATIONSHIP BETWEEN OPRWA AND BIDDLE SAWYER AND IN ADDITION TO

ENCOURAGE OPRMA TO DEFAULT ON ALL THEIR CONTRACTUAL COMMITMENTS TO  
BIDDLE SAWYER. FAIRFIELD AMERICA WAS AWARE OF THE DETAILS OF EVERY  
CONTRACT WE HAD WITH OPRMA.

THIS KNOWLEDGE AND THEIR ACTIONS, 'MISES EN PLEINE LUMIERE',  
(HIGHLIGHTED) BY THEIR PURCHASE OF 1,000 KILOS OF PALE AT USD 83.00  
BASIS 50 PCT CONCENTRATION, EVEN THOUGH PRENTISS PAID OPRMA  
PRACTICALLY ON THE SAME DAY USD 80.00 BASIS 50 PCT FOR ONLY 500  
KILOS, WAS DONE TO ENCOURAGE OPRMA TO BREACH THEIR CONTRACTS WITH  
BIDDLE SAWYER. THE PRESIDENT OF FAIRFIELD AMERICA, MR. DRISCOLL,  
WAS WELL AWARE AT THE TIME OF M. MUSEWAKMELI'S LAST VISIT TO THE  
UNITED STATES, THAT F.A.C. WAS GOING TO BE SOLD TO WELLCOME PLC IN  
THE UNITED KINGDOM AND THAT WELLCOME FOUNDATION U.K. HAS BEEN THE  
REPRESENTATIVE OF THE PYRETHRUM BOARD OF KENYA FOR MANY YEARS  
THROUGHOUT EUROPE. IT FOLLOWS LOGICALLY THAT FAIRFIELD AMERICA'S  
RELATIONSHIP WITH THE PYRETHRUM BOARD OF KENYA IN THE UNITED  
STATES, THE COMBINED WELLCOME/FAIRFIELD COMBINATION WILL MOST  
LIKELY ADD 'D'UNE MANIERE CONCRETE' (CONCRETELY) TO THE P.B.K.  
CAMP. THIS GIVES YOU THE RATIONALE FOR THE SUPPLEMENTAL PAYMENT OF  
USD 83.00 THAT FAIRFIELD PAID OPRMA FOR 1,000 KILOS OF EXTRACT  
COMPARED WITH THE PRENTISS SALE AT USD 80.00. THIS 'COMEDIE' MAY  
TURN OUT TO BE A 'TRAGEDIE'.

WHATEVER THE MARKET PRICE MAY BE OR MAY NOT BE FOR THE FUTURE,  
OPRMA IS OBLIGED TO FULFILL ITS EXISTING CONTRACTUAL COMMITMENTS.  
WE ARE TRYING TO BE HELPFUL AND CANNOT UNDERSTAND HOW OPRMA COULD  
IGNORE THAT THEY WERE HOLDING IN THEIR HANDS 2 L/C'S FROM US  
TOTALLING USD 489,888.00 AND THAT THEY LET THESE L/C'S EXPIRE EVEN  
THOUGH THEY REQUIRE MONEY AND HARD CURRENCY.

PLEASE TRY TO CONVINCE M. MUSEWAKMELI TO COME TO KIGALI IMMEDIATELY  
AND THAT YOU AND HE AND MR. CHAVKIN SPEAK ON THE TELEPHONE TO TRY TO  
RESOLVE THE PROBLEM. THIS IS URGENT AS EXPLAINED TO YOU DURING OUR  
TELEPHONE CONVERSATION.

LASTLY WE HAVE CONVINCED A CLIENT TO AGREE TO TAKE A TRIAL ORDER OF  
PALE EXTRACT CONCENTRATE SO THAT THEY CAN BECOME FAMILIAR WITH THE  
COMMERCIAL PRODUCTION OF THE PRODUCT CURRENTLY PRODUCED BY OPRMA.  
WE HAVE A FIRM ORDER FOR 1,000 KILOS AT USD 80.00/KILO BASIS 50 PCT  
FOR. PLEASE COMMUNICATE THIS ORDER TO M. MUSEWAKMELI AND OBTAIN HIS  
CONFIRMATION WHICH WE SHOULD BE IMMEDIATELY CABLED TO US. WE ARE  
PROVIDING YOU WITH THIS ORDER SINCE WE HAVE DIFFICULTY COMMUNICATING  
WITH RUHNGERI AND SINCE WE WOULD LIKE TO HAVE AN IMMEDIATE ANSWER.  
YOUR GRACIOUS HELP WOULD BE VERY MUCH APPRECIATED.

PLEASE TELEX THE DATE AND THE HOUR WE SHOULD TELEPHONE YOU TO SPEAK  
WITH YOU AND M. MUSEWAKMELI. HIS LETTER OF OCTOBER 8 STILL HAS NOT  
BEEN RECEIVED.

BEST WISHES.

M. CHAVKIN  
BIDDLE SAWYER  
NNNN

502 MINAFFET RM.....

ABOVE SENT VIA TTT

NTEGEYINTWALI Joseph  
Inspecteur d'Arrondissement  
B.P. 16 GIKONGORO

Gikongoro, le 8/10/1985

21 OCT. 1985  
331/05.11/29

Objet: Transmission  
récépissé de versement  
de 125.173 Fr.-

Monsieur le Procureur de la République  
près le Tribunal de Première Instance  
RUHENGRI.-

Monsieur le Procureur,

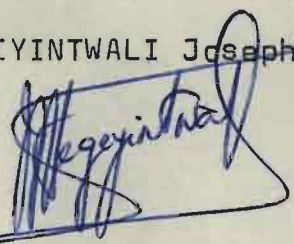
Référence faite à la lettre N°  
1600/I.G.F.07.03/C vous adressée par le Ministre des Finances et  
de l'Economie en date du 17 Juin 1985, lettre par laquelle il vous  
transmettait le rapport du contrôle effectué à l'Inspection d'Ar-  
rondissement de Ruhengeri,

J'ai l'honneur de vous transmettre  
en annexe, photocopie du récépissé de versement d'un montant de  
cent vingt-cinq mille cent soixante-treize francs (125.173 Fr.-) au  
compte ZA 00144 du Receveur des Impôts à Kigali.

Ce montant a été mis à ma charge  
par ledit contrôle, pour la période allant du 11 Mars 1982 au 11  
Février 1984, période pendant laquelle j'exerçais les fonctions  
d'Inspecteur d'Arrondissement de Ruhengeri.

Je vous en souhaite bonne réception  
et vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'assurance de ma haute  
considération.

NTEGEYINTWALI Joseph.-



Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement  
Primaire et Secondaire  
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre des Finances et  
de l'Economie  
KIGALI.-
- Monsieur le Ministre de la Justice  
KIGALI.-
- ✓ - Monsieur le Président de la  
Cour des Comptes  
BYABISINDU
- Monsieur le Directeur Général  
du Budget (OTR)  
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur Général de  
la Comptabilité Publique  
KIGALI.-

RECEPISSE DE VERSEMENT

AVIS IMPORTANT AU VERSO

Objet Remboursement déficit Amortissement  
RUTHENGERI c/c lit n° 1600/19.F.07.03/c  
du 17/6/55 du MINIFINECO  
Versement

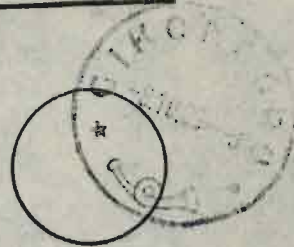
de Cent vingt cinq mille cent septante  
francs Fr.            Ct.

pour le compte

Serie 2A No 00144  
du Receveur des Impôts  
à KIGALI

No du reg. 218 AA

L'agent des Trésors



MUNYANEZA Ezéchiel  
BOURGMESTRE DE LA  
COMMUNE CYERU  
RUHENGERRI.-

Cyeru, le 23 Septembre 1985

21 OCT. 1985

332/05.11/82

Monsieur le Ministre des Finances et de  
l'Economie  
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

Constatant dans le rapport de Contrôle de l'Inspection  
d'arrondissement RUHENGERRI qu'on m'a mis à charge d'un montant de TRENTE MILLE  
FRANCS (30.000 FRW) comme quoi le dit montant a été détourné au nom de ma  
propre personne;

Je m'empresse de vous informer que le MINIPRISEC versait  
mensuellement TROIS MILLE FRANCS (3.000 FRW) à mon compte à la C.E.R. mon  
changement de service, le même Ministère a continué à verser la même somme à  
mon compte tandis que le reste de mon traitement était récupérée au niveau  
Inspection de Secteur.

Après avoir remarqué cette erreur dont je n'étais pas  
responsable, j'ai très vite arrangé cette question en versant la dite  
somme à la B.N.R. (ordinateur Trésorier) le 19/04/1984 au N° 210101, une année  
et demie vâent déjà de s'écouler.

Pour mettre en relief mes justifications, j'annexe à  
la présente la photocopie du bordereau de versement de la dite somme.

Je vous en souhaite très bonne réception et vous prie  
d'agréer, Monsieur le Ministre l'expression de ma parfaite considération.

MUNYANEZA Ezéchiel.-

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement  
Primaire et Secondaire  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Justice  
KIGALI.
- Monsieur le Président de la Cour des Comptes  
NYABISINDU.
- Monsieur le Directeur Général du Budget (O.T.R.)  
KIGALI.
- Monsieur le Directeur Général de la Comptabilité  
Publique KIGALI.
- Monsieur l'Inspecteur d'Arrondissement  
RUHENGERRI.
- Monsieur le Procureur de la République près  
le Tribunal de Première Instance  
RUHENGERRI.
- Monsieur le Contrôleur des Finances Zone-Nord  
GISENYI.

**Bordereau de Versement**  
 (en quatre exemplaires)

I.N.R. - 478 -

**DETAIL DU VERSEMENT**

<b>Billets</b>		
6 x	5000,- Fr.	30.000
x	1000,-	
x	500,-	
x	100,-	
<b>Pièces</b>		
x	50,-	
x	20,-	
x	10,-	
x	5,-	
x	2,-	
x	1,-	
<b>Total présenté</b>		30.000
<b>VERSEMENT NET</b>		30.000
<b>Rendu</b>		

Versement de (Nom et prénom)

MUNYANEZA Ezechiel

Adresse : Commune CYERU

au CREDIT du compte No

210101

intitulé : Ordonnateur Trésorier en nos livres

libellé : Somme versée instrument sur mon compte à la CEB par le MIN. PRISAC. pendant dix mois.

la somme de

Trente mille francs

30 000 fr

Pour réception

*[Signature]*

Kigali, le 19/04/1984  
 Signature de la partie versante

*[Signature]*